

Dépenses des familles au Canada, 1992 Liste des tableaux statistiques et guide de l'utilisateur

Section des enquêtes sur les dépenses des familles Division des enquêtes-ménages Statistique Canada

Reproduction ou citation autorisées sous réserve d'indication de la source: Statistique Canada, Section des enquêtes sur les dépenses des familles.

15 novembre 1993

(Révisé le 22 décembre 1993)

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1: INTRODUCTION	1
AVANT DE COMMENCER	2
Partie 2: TABLEAUX STATISTIQUES: LISTES ET DESCRIPTIONS	3
LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES DÉTAILLÉS	3
Description des catégories des colonnes Description des postes des caractéristiques des ménages Description des postes du résumé des dépenses Description des postes des dépenses détaillées	5
Partie 3: GUIDE DE L'UTILISATEUR	35
MÊTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	35
	3.5
	3.5
	3.5
	36
	37
	37
A .	11
	12
	17
	17
	17
	17
	17
	18
Comment utiliser les données relatives au pourcentage de ménage ayant déclaré	
un achat donné	
	18
PRODUITS ET SERVICES CONNEXES	50

Partie 1

INTRODUCTION

Cette série de totalisations contient des renseignements sur les dépenses des ménages tirés de l'Enquête sur les dépenses des familles menée au cours de janvier, février et mars 1993. Ces tableaux sont complémentaires aux tableaux présentés dans la publication no 62-555 au catalogue intitulée "Dépenses des familles au Canada, 1992". Ils comprennent les versions détaillées des tableaux titrés "résumé avec indication de certains détails" qu'on retrouve dans la publication, ainsi que des séries supplémentaires de tableaux détaillés. Ils sont disponibles sur papier, sur microfiche, sur disquette pour micro-ordinateur et sur bande magnétique.

On présente ici aux utilisateurs les descriptions, notes et définitions essentielles. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez consulter la publication mentionnée ci-dessus.

L'Enquête de 1992 sur les dépenses des familles a été menée dans les 10 provinces ainsi qu'à Whitehorse et à Yellowknife. On a obtenu les données en demandant aux ménages de se souvenir des dépenses qu'ils avaient effectuées au cours de l'année civile 1992. Les résultats pour Whitehorse et Yellowknife sont présentés séparément dans les tableaux concernant les régions métropolitaines. Toutefois, les données s'y rapportant n'ont pas été prises en compte dans l'établissement des tableaux nationaux.

Comme dans d'autres pays, on recueille des données sur les dépenses avant tout pour surveiller et mettre à jour périodiquement les poids dont on se sert dans le calcul de l'Indice des prix à la consommation (IPC). En outre, lorsqu'on les classe selon certaines variables comme le revenu, le genre de ménage, la province, etc., les données sur les dépenses permettent de jeter les bases de diverses études analytiques sur les habitudes des ménages au Canada en matière de dépenses.

Des données détaillées sur les dépenses alimentaires au cours de 1992 ont été recueillies au moyen de l'Enquête sur les dépenses alimentaires qui a été menée tout au long de 1992. Les données ont été rassemblées au moyen d'une méthode par journal et les résultats sont diffusés séparément.

Depuis 1953, on mène des enquêtes sur les dépenses des familles à intervalle d'environ deux ans. Le champ de la plupart de ces enquêtes se limitait à certaines villes. Seulement quatre des enquêtes précédentes, réalisées en 1969, 1978, 1982 et 1986, englobaient des régions urbaines et rurales plus petites de façon à obtenir une couverture nationale. Voir la description des publications des enquêtes antérieures sur les dépenses des ménages dans le catalogue rétrospectif des publications de Statistique Canada et dans le catalogue courant. La prochaine Enquête sur les dépenses des familles est prévue pour l'année de référence de 1996. Cette enquête aura une couverture nationale.

AVANT DE COMMENCER...

Lire les définitions suivantes. Elles sont indispensables à l'utilisation correcte des tableaux statistiques.

Moy. par mén.

Il s'agit de l'en-tête pour les moyennes annuelles par ménage. Les valeurs moyennes (dépenses en dollars et quantités) sont obtenues en divisant les sommes pondérées des valeurs par ménage par le "Nombre estimatif de ménages". Ces moyennes sont calculées à partir de l'ensemble des ménages d'une catégorie, comprenant ceux qui ont déclaré une valeur de zéro. Pour estimer les valeurs moyennes pour les ménages qui ont déclaré une valeur non nulle, l'utilisateur doit diviser les moyennes par ménage par les pourcentages ne déclarant pas zéro correspondants, et multiplier par 100.

On peut faire l'addition des moyennes de différents postes dans la même colonne pour obtenir de nouveaux sous-totaux.

On ne peut pas faire une simple addition des moyennes de différentes colonnes pour un poste quelconque. (Voir la liste de Comment ... ci-dessous.)

% ne décl. pas zéro

Le pourcentage des ménages dans une colonne qui ont déclaré un montant non égal à zéro au titre d'un poste de dépense. On ne peut pas faire l'addition de ces pourcentages pour obtenir des sous-totaux.

Pour plus de renseignements au sujet de ...

```
Comment combiner les colonnes de données
Comment calculer les dépenses globales
Comment calculer les dépenses par personne
Comment calculer la répartition des dépenses en pourcentage
Comment utiliser les données relatives au pourcentage des ménages déclarants
Comment utiliser les données sur la taille de l'échantillon
```

veuillez vous référer à la section des NOTES TECHNIQUES.

Caractéristiques des ménages:

Un profil socio-économique des ménages dans chaque colonne est présenté au début des tableaux. Utilisez cette information pour interpréter les différences dans les dépenses qu'on peut associer aux différences dans l'âge moyen, le revenu, le nombre et l'âge des enfants, la propriété d'un logement, etc. Veuillez consulter la section Notes et définitions pour obtenir les définitions des concepts relatifs aux caractéristiques des ménages et des dépenses.

Partie 2

TABLEAUX STATISTIQUES: LISTES ET DESCRIPTIONS

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES DÉTAILLÉS

Série #1 - Dépenses moyennes des ménages au Canada, 1992 (Liste de la publication) N° du tableau

REVENU DU MÉNAGE

Ensemble des ménages:

2a. selon le quintile de revenu du ménage3a. selon le revenu du ménage

Ménages d'une personne:

4a. selon le revenu du ménage

Ménages de deux personnes ou plus:

5a. selon le revenu du ménage

CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES

6a. selon la taille de la région de résidence

7a. selon la région

7b. selon la province

8a. selon la région métropolitaine - St. John's (T.-N.) à Thunder Bay

selon la région métropolitaine - Winnipeg à Whitehorse

8c. selon les autres villes/groupes urbains de 30,000 et plus

9a. Provinces de l'Atlantique, selon le revenu du ménage

10a. Province de Québec, selon le revenu du ménage

11a. Ontario, selon le revenu du menage 12a. Provinces des Prairies, selon le revenu du ménage

MODE D'OCCUPATION

Ensemble des ménages:

14a. selon le mode d'occupation

selon certains modes d'occupation et le genre de logement

Ménage de deux personnes ou plus:

16a. selon certains modes d'occupation et le genre de logement

CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE

Ensemble des ménages:

17a. selon la taille du ménage

17b. selon le genre du ménage

18a. selon la composition du ménage

19a. selon certains groupes cibles de ménages

Ménages d'une personne:

20a. selon l'âge et le sexe

Ménages composés d'un couple marié seulement

ou avec des enfants célibataires seulement:

21a. selon l'âge de l'époux et le nombre d'enfants

Ménages composés d'un couple marié seulement ou avec des enfants célibataires seulement - époux âgé de moins de 65 ans:

selon le statut professionnel de l'épouse

22b. selon le statut professionnel de l'épouse et l'âge du plus jeune enfant

Série #2 - Dépenses moyennes des ménages au Canada, 10 provinces, 1992 (Tableaux supplémentaires)

N° du tableau

Ensemble des ménages:

30a. selon l'âge de l'époux ou de la personne de référence

Ensemble des ménages selon le mode d'occupation et selon le revenu du ménage:

31a. Propriétaires sans hypothèque

32a. Propriétaires avec hypothèque

33a. Locataires ordinaires

Ménages de deux personnes ou plus:

34a. selon le quintile de revenu du ménage

35a. selon le mode d'occupation

36a. selon l'âge de l'époux ou de la personne de référence 37a. Provinces de l'Atlantique, selon le revenu du répasse

Provinces de l'Atlantique, selon le revenu du ménage

38a. Province de Québec, selon le revenu du ménage

39a. Ontario, selon le revenu du ménage

Provinces des Prairies, selon le revenu du ménage

41a. Colombie-Britannique, selon le revenu du ménage

Ménages composés d'un couple marié seulement

ou avec des enfants célibataires seulement:

42a. selon l'âge de l'époux

43a. selon l'âge de l'épouse

Taille du ménage selon le revenu du ménage:

44a. Ménage de deux personnes

45a. Ménage de trois personnes

46a. Ménage de quatre personnes 47a. Ménage de cinq personnes ou plus

Âge de l'époux ou de la personne de référence selon le revenu du ménage:

48a. Âge de l'époux ou de la personne de référence de moins de 35 ans 49a. Âge de l'époux ou de la personne de référence de 35 à 44 ans

50a. Âge de l'époux ou de la personne de référence de 45 à 54 ans

51a. Âge de l'époux ou de la personne de référence de 55 à 65 ans 52a. Âge de l'époux ou de la personne de référence de 65 ans et plus

Série #3 - Dépenses moyennes des ménages au Canada, 17 régions métropolitaines, 1992

N° du tableau

Ensemble des ménages:

60a. selon l'âge de l'époux ou de la personne de référence

selon la taille du ménage

61b. selon le genre de ménage

62a. selon la composition du ménage

63a. selon le quintile de revenu du ménage

Ménages de deux personnes ou plus:

64a. selon l'âge de l'époux ou de la personne de référence

65a. selon le quintile de revenu du ménage

Ménages d'une personne:

66a. selon l'âge et le sexe

67a. selon le quintile de revenu du ménage

DESCRIPTION DES CATÉGORIES DES COLONNES

N° du tableau. Description des catégories des colonnes

2a, 34a., selon le quintile de revenu du ménage
63a., 65a.,
Limites supérieures
67a.

	2a	34a	63a	65a	67a	
Toutes catégories						
Quintile inférieur	18,960	25,290	19,789	27,000	10,500	
Deuxième quintile	32,072	38,990	34,108	41,843	15,221	
Troisième quintile	46,852	53,083	49,761	56,900	25,400	
Quatrième quintile	67,829	74,466	72,394	80,450	38,540	
Quintile supérieur						

3a. selon le revenu du ménage

Toutes catégories
Moins de \$10,000
\$10,000 - 14,999
\$15,000 - 19,999
\$20,000 - 24,999
\$25,000 - 29,999
\$30,000 - 34,999
\$35,000 - 39,999
\$40,000 - 49,999
\$50,000 - 59,999
\$70,000 - 89,999
\$90,000 et plus

4a. selon le revenu du ménage Toutes catégories

Moins de \$10,000 \$10,000 - 14,999 \$15,000 - 19,999 \$20,000 - 24,999 \$25,000 - 29,999 \$30,000 - 39,999 \$40,000 et plus

5a. selon le revenu du ménage Toutes catégories

> Moins de \$15,000 \$15,000 - 19,999 \$20,000 - 24,999 \$25,000 - 29,999 \$30,000 - 34,999 \$35,000 - 39,999 \$40,000 - 49,999 \$60,000 - 69,999 \$70,000 - 89,999 \$90,000 et plus

6a. selon la taille de la région de résidence Toutes catégories
Toutes régions urbaines
Régions urbaines de 500,000 et plus
Régions urbaines de 1,000,000 et plus
Régions urbaines de 500,000-999,999
Régions urbaines de 100,000-499,999
Régions urbaines de 250,000-499,999
Régions urbaines de 100,000-249,999
Régions urbaines de 30,000-99,999
Régions urbaines de moins de 30,000
Toutes régions rurales
Régions rurales agricoles

7a. selon la région
Toutes catégories
Provinces de l'Atlantique
Québec
Ontario
Provinces des Prairies
Colombie-Britannique

7b. selon la province
Terre-Neuve
île-du-Prince-Édouard
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie-Britannique

8a. selon la région métropolitaine - St. John's (T.-N.) à Thunder Bay St. John's (T.-N.)
Charlottetown-Summerside
Halifax
Saint John (N.-B.)
Québec
Montréal
Ottawa
Toronto
Thunder Bay

8b. selon la région métropolitaine - Winnipeg à Whitehorse Winnipeg Regina Saskatoon Calgary Edmonton Vancouver Victoria Yellowknife Whitehorse

8c. selon les autres villes/
groupes urbains de 30,000 et plus
Autres villes de l'Atlantique de 30,000 et plus
Autres villes du Québec de 30,000 et plus
Autres villes de l'Ontario de 30,000 et plus
Autres villes de l'Ouest de 30,000 et plus

9a., 10a., selon le revenu du ménage 48a. Toutes catégories Moins de \$15,000 \$15,000 - 19,999 \$20,000 - 29,999 \$30,000 - 39,999 \$40,000 - 49,999 \$50,000 - 59,999 \$60,000 et plus

11a., 12a., selon le revenu du ménage
31a.

Toutes catégories

Moins de \$15,000
\$15,000 - 19,999
\$20,000 - 29,999
\$30,000 - 39,999
\$40,000 - 49,999
\$50,000 - 59,999
\$60,000 - 79,999
\$80,000 et plus

13a. selon le revenu du ménage Toutes catégories Moins de \$20,000 \$20,000 - 34,999 \$35,000 - 49,999 \$50,000 - 69,999 \$70,000 et plus

14a., 35a. selon le mode d'occupation
Tous propriétaires
Propriétaires sans hypothèque
Propriétaires avec hypothèque
Tous locataires
Tous locataires ordinaires
Avec loyer non réduit
Avec loyer réduit
Mode d'occupation mixte

15a., 16a. selon certains modes d'occupation et le genre de logement
Propriétaires de maison individuelle
Propriétaires sans hypothèque
Propriétaires avec hypothèque
Propriétaires d'autres logements
Propriétaires sans hypothèque
Propriétaires avec hypothèque
Locataires réguliers d'appartement
Locataires réguliers d'autres logements

17a., 61a. selon la taille du ménage
Toutes catégories
Une personne
Deux personnes
Trois personnes
Quatre personnes
Cinq personnes ou plus

17b., 61b. selon le genre de ménage
Un adulte
Deux adultes
Deux adultes, un enfant
Trois adultes, deux enfants
Trois adultes, deux enfants
Trois adultes, un enfant
Quatre adultes
Deux adultes
Deux adultes
Deux adultes, trois enfants ou plus
Un adulte, un enfant ou plus
Autres ménages de 5 personnes ou plus, avec au moins trois adultes

18a.,62a. selon la composition du ménage

Ménages d'une personne

Ménages composés de couples mariés:

Couples mariés seulement

Avec enfants célibataires seulement

Autres couples mariés, avec personnes apparentées seulement

Autres ménages:

Famille monoparentale seulement:

Toutes catégories

Avec parent de sexe féminin

Autres ménages avec personnes apparentées seulement

Autres ménages sauf autres couples mariés

19a. selon certains groupes cibles de ménages Ensemble des ménages Ménages d'une personne: Hommes moins de 45 ans Femmes moins de 45 ans Femmes de 55 ans et plus qui n'ont pas travaillé Familles monoparentales avec au moins un enfant de moins de 14 ans Couples mariés sans enfant à la maison: Époux de moins de 45 ans, couple travaille à temps plein Époux de 45 ans et plus, un travailleur ou plus à temps plein Époux de 55 ans et plus, sans travailleur Couples mariés avec enfants de moins de 14 ans: Couple a travaillé à temps plein Un parent travaille à temps plein, l'autre à temps partiel Un parent travaille à temps plein, l'autre n'a pas travaillé Couples mariés avec enfants de 14 ans ou plus seulement: Couple a travaillé à temps plein Seulement un parent a travaillé à temps plein

20a., 66a. selon l'âge et le sexe
Âge de l'homme dans les ménages d'une personne
Toutes catégories
Moins de 45 ans
45-64 ans
65 ans et plus
Âge de la femme dans les ménages d'une personne
Toutes catégories
Moins de 45 ans
45-64 ans
65 ans et plus
65-74 ans
75 ans et plus

selon l'âge de l'époux et le nombre d'enfants
Toutes catégories
Époux âgé de moins de 45 ans:
Sans enfant
Un enfant
Deux enfants
Trois enfants ou plus
Époux 45-64 ans:
Sans enfant
Un enfant
Deux enfants ou plus
Époux 65 ans et plus:
Sans enfant

22a. selon le statut professionnel de l'épouse Toutes catégories Épouse employée à temps plein Épouse employée à temps partiel Épouse non employée

```
selon le statut professionnel de l'épouse et l'âge du plus jeune enfant
               Épouse employée à temps plein - sans enfants
                Épouse employée à temps partiel - sans enfants
                Épouse non employée - sans enfants
               Épouse employée à temps plein - enfant le plus jeune
                  de moins de 18 ans
               Épouse employée à temps partiel - enfant le plus jeune
                 de moins de 18 ans
               Épouse non employée - enfant le plus jeune de moins de 18 ans
Toutes catégories de statut professionnel - enfant le plus
                 jeune de 18 ans ou plus
30a., 36a., selon l'âge de l'époux ou de la personne de référence
60a., 64a
               Toutes catégories
               Moins de 25 ans
               25-34 ans
               35-44 ans
               45-54 ans
               55-64 ans
               65 ans et plus
                  65-74 ans
                  75 ans et plus
32a.
             selon le revenu du ménage
               Toutes catégories
               Moins de $30,000
               $30,000 - 39,999
               $40,000 - 49,999
               $50,000 - 59,999
               $60,000 - 69,999
               $70,000 - 79,999
               $80,000 - 89,999
               $90,000 et plus
33a.
             selon le revenu du ménage
               Toutes catégories
               Moins de $10,000
               $10,000 - 14,999
               $15,000 - 19,999
$20,000 - 29,999
               $30,000 - 39,999
               $40,000 - 49,999
$50,000 - 59,999
               $60,000 et plus
37a., 38a., selon le revenu du ménage
               Toutes catégories
               Moins de $20,000
               $20,000 - 29,999
               $30,000 - 39,999
                $40,000 - 49,999
               $50,000 - 59,999
               $60,000 et plus
```

39a., 40a., selon le revenu du ménage 45a., 49a. Toutes catégories Moins de \$20,000 \$20,000 - 29,999 \$30,000 - 39,999 \$40,000 - 49,999 \$50,000 - 59,999 \$60,000 - 79,999 \$80,000 et plus

41a. selon le revenu du ménage Toutes catégories Moins de \$30,000 \$30,000 ~ 49,999 \$50,000 et plus

42a. selon l'âge de l'époux
Toutes catégories
Moins de 30 ans
30-34 ans
35-44 ans
45-54 ans
55-64 ans
65 ans et plus
65-69 ans
70 ans et plus

43a. selon l'âge de l'épouse Toutes catégories Moins de 30 ans 30-34 ans 35-44 ans 45-54 ans 55-64 ans 65 ans et plus 65-69 ans 70 ans et plus

44a. selon le revenu du ménage Toutes catégories Moins de \$15,000 \$15,000 - 19,999 \$20,000 - 24,999 \$25,000 - 29,999 \$30,000 - 34,999 \$35,000 - 39,999 \$40,000 - 49,999 \$60,000 - 79,999 \$80,000 et plus

```
selon le revenu du ménage
               Toutes catégories
               Moins de $30,000
               $30,000 - 39,999
               $40,000 - 49,999
               $50,000 - 59,999
               $60,000 - 69,999
$70,000 - 89,999
               $90,000 et plus
472.
             selon le revenu du ménage
               Toutes catégories
               Moins de $40,000
               $40,000 - 59,999
$60,000 - 79,999
               $80,000 et plus
50a.
             selon le revenu du ménage
               Toutes catégories
               Moins de $20,000
               $20,000 - 39,999
               $40,000 - 49,999
               $50,000 - 59,999
               $60,000 - 79,999
               $80,000 et plus
51a.
             selon le revenu du ménage
               Toutes catégories
               Moins de $20,000
               $20,000 - 29,999
               $30,000 - 39,999
               $40,000 - 59,999
               $60,000 et plus
52a.
             selon le revenu du ménage
               Toutes catégories
               Moins de $15,000
               $15,000 - 19,999
               $20,000 - 29,999
$30,000 - 39,999
               $40,000 et plus
```

Nota: Par souci de fiabilité, les dépenses et les quantités moyennes, et le pourcentage de ménages n'ayant pas déclaré zéro ont été remplacés par "..." dans les tableaux dans le cas des articles déclarés par moins de 30 ménages. Ce critère de suppression ne devrait toutefois pas limiter l'utilisation valide des données, car ces articles auraient normalement un coefficient de variation de 30% ou plus. Ce symbole ne doit pas être interprété comme signifiant zéro. Ces articles de dépense constituent des composantes de chiffres globaux plus élevés et plus fiables.

Description des postes des caractéristiques des ménages

```
Caractéristiques du ménage
4000 Nombre de ménages dans l'échantillon
4001 Nombre estimatif de ménages
     Moyenne
4010 Taille du ménage
4020 Nombre d'enfants de moins de 5 ans
4021 Nombre d'enfants entre 5 et 15 ans
4022 Nombre d'adultes entre 16 et 17 ans
4023 Nombre d'adultes entre 18 et 64 ans
4024 Nombre d'adultes de 65 ans et plus
4030 Nombre de femmes de 14 ans et plus
4031 Nombre de filles entre 4 et 13 ans
4032 Nombre d'hommes de 14 ans et plus
4033 Nombre de garçons entre 4 et 13 ans
4034 Nombre d'enfants de moins de 4 ans
4040 Nombre de travailleurs à temps partiel
4041 Nombre de travailleurs à temps plein
4051 Âge de l'époux ou de la personne de référence (exclu de tableaux "couple-marié")
4052 Âge de l'époux (sur tableaux "couples mariés" seulement)
4053 Âge de l'épouse (sur tableaux "couples mariés" seulement)
4060 Revenu avant impôt
4061 Autres recettes monétaires
4062 Variation nette de l'actif et du passif
4063 Différence entre les revenus et dépenses
    Pourcentage
4080 Propriétaires de logement au 31 décembre 1992
4081 Propriétaires d'automobile ou de camion
4090 Enfants de moins de 5 ans
4091 Enfants entre 5 et 15 ans
4092 Adultes entre 16 et 17 ans
4093 Adultes entre 18 et 64 ans
4094 Adultes de 65 ans et plus
4101 Dont l'épouse travaille à temps plein
4102 Dont l'époux travaille à temps plein
      Dont l'époux est âgé: (sur tableaux "couple marié" seulement)
4110 De moins de 35 ans
4111
     Entre 35 et 44 ans
4112
     Entre 45 et 64 ans
4113
      De 65 ans et plus
      L'époux ou la personne de référence est âgé: (exclu des tableaux "couple-marié")
4115
     De moins de 35 ans
4116 Entre 35 et 44 ans
4117
       Entre 45 et 64 ans
4118 De 65 ans et plus
     Ménages ayant à leur tête:
4119
      Un couple marié
4120 Un homme célibataire
4121
     Une femme célibataire
4122 Ménages composés d'une personne
4124 Sans travailleurs à temps plein
4125 Un travailleur à temps plein
4126 Deux travailleurs ou plus à temps plein
```

Description des postes du résumé des dépenses

```
Dépenses moyennes en dollars
1000-1572
           Alimentation
2000-2131
           Logement
2000-2096
              Résidence principale
2000-2002
               Logement loué
               Logement appartenant à l'occupant
2010-2080
2090-2096
               Eau, combustible et électricité
2100-2131
             Autre logement
2200-2283 Entretien ménager
2300-2498 Articles et accessoires d'ameublement
            Accessoires d'ameublement
2300-2344
2360-2483
             Articles ménagers
2490-2498
             Services
2500-2879 Habillement
2900-2965 Transport
2900-2949
             Transport privé
2950-2965
             Transport public
3000-3063 Soins de santé
          Soins personnels
3100-3153
3200-3370
           Loisirs
3380-3386
           Matériel de lecture et autres imprimés
          Education
3390-3400
3500-3515
           Produits du tabac et boissons alcoolisées
3600-3612
          Dépenses diverses
1000-3612 Consommation courante totale
3700-3703
          Impôts personnels
3710-3716
           Sécurité
3720-3724
          Dons et contributions
1000-3724 Dépenses totales
          Répartition en pourcentage
1000-1572
           Alimentation
2000-2131
           Logement
2000-2096
             Résidence principale
2000-2002
               Logement loué
               Logement appartenant à l'occupant
2010-2080
2090-2096
               Eau, combustible et électricité
2100-2131
              Autre logement
2200-2283 Entretien ménager
2300-2498 Articles et accessoires d'ameublement
             Accessoires d'ameublement
2300-2344
             Articles ménagers
2360-2483
2490-2498
             Services
           Habillement
2500-2879
2900-2965
          Transport
2900-2949
            Transport privé
2950-2965
            Transport public
           Soins de santé
3000-3063
3100-3153
           Soins personnels
3200-3370 Loisirs
3380-3386
           Matériel de lecture et autres imprimés
3390-3400
           Education
3500-3515
           Produits du tabac et boissons alcoolisées
           Dépenses diverses
3600-3612
1000-3612 Consommation courante totale
3700-3703
          Impôts personnels
3710-3716
           Sécurité
3720-3724
           Dons et contributions
1000-3724 Dépenses totales
```

```
1000-1572Alimentation
1000-1520 Aliments achetés dans un magasin
     1000 Dans les environs ou en voyage d'un jour
     1520 Lors de voyage de plus d'un jour
1530-1532 Pension payée à des ménages privés
     1530 Par des membres du ménage et des chambreurs
     1532 Lors de voyages de plus d'un jour
1560-1572 Aliments achetés au restaurant, etc.
1560-1563 Dans les environs ou en voyage d'un jour
           Au travail
     1561 A l'école
     1562 Autres endroits de restauration
           Casse-croûte
     1563
1570-1572 Lors de voyages de plus d'un jour
     1570
          Au travail
     1571
          A l'école et au collège
     1572
           En vacances ou autres voyages
2000-2131Logement
2000-2096 Résidence principale
2000-2002 Logement loué
     2000
           Lover
     2001
            Entretien, réparations et modification
    2002 Primes d'assurance pour locataires
2010-2080 Logement appartenant à l'occupant
2010-2049
          Entretien, réparations et remplacement
2010-2029
            Coût du contrat et de main-d'oeuvre
     2010
             Clôtures, patios et allées
             Murs extérieurs
     2011
     2012
             Peinture (intérieur et extérieur)
    2013
             Papier peint
    2014
             Autres murs intérieurs et plafonds
     2015
             Menuiserie (y compris parquet de bois)
2016-2017
             Systèmes d'électricité
     2016
              Remplacement
     2017
              Réparations et entretien
2018-2021
             Systèmes automatiques
2018-2019
              Plomberie
     2018
               Remplacement des garnitures
     2019
               Réparations et entretien
2020-2021
              Chauffage et climatisation
     2020
               Remplacement de l'équipement
     2021
               Réparations et entretien
     2022
              Remplacement de la toiture
     2023
             Gouttières, autres réparations de toiture
2024-2025
              Revêtement de sol rigide et moquette
     2024
              Remplacement de moquette
     2025
              Réparations et entretien
2026-2029
              Autre remplacement et réparation
     2026
              Remplacement d'appareil encastré
     2027
              Calfeutrage et coupe-froid
     2028
               Autres remplacements
     2029
              Autres réparations et entretien
```

```
2030-2049
             Matériaux
     2030
              Clôtures, patios et allées
     2031
              Murs extérieurs
     2032
              Peinture (intérieur et extérieur)
     2033
              Papier peint
     2034
              Autres réparations, murs intérieurs et plafonds
     2035
              Menuiserie (y compris parquet de bois)
2036-2037
              Systèmes d'électricité
     2036
               Remplacement
     2037
               Réparations et entretien
2038-2041
              Systèmes automatiques
2038-2039
               Plomberie
     2038
                Remplacement des garnitures
     2039
                Réparations et entretien
2040-2041
               Chauffage et climatisation
     2040
                Remplacement de l'équipement
     2041
                Réparations et entretien
     2042
              Remplacement de la toiture
     2043
              Gouttières, autres réparations de toiture
2044-2045
              Revêtement de sol rigide et moquette
     2044
               Remplacement de moquette
     2045
               Réparations et entretien
2046-2049
              Autre remplacement et réparation
     2046
               Remplacement d'appareil encastré
     2047
               Calfeutrage et coupe-froid
     2048
               Autres remplacements
     2049
               Autres réparations et entretien
            Entretien, réparations et remplacement - totaux
2050-2069
             Coût du contrat, main-d'oeuvre et matériaux
     2050
              Clôtures, patios et allées
     2051
              Murs extérieurs
     2052
              Peinture (intérieur et extérieur)
     2053
              Papier peint
     2054
              Autres réparations, murs intérieurs et plafonds
              Menuiserie (y compris parquet de bois)
     2055
2056-2057
              Systèmes d'électricité
     2056
               Remplacement
     2057
               Réparations et entretien
2058-2061
              Systèmes automatiques
2058-2059
               Plomberie
     2058
                Remplacement des garnitures
     2059
                Réparations et entretien
               Chauffage et climatisation
2060-2061
     2060
                Remplacement de l'équipement
     2061
                Réparations et entretien
     2062
              Remplacement de la toiture
     2063
              Gouttières, autres réparations de toiture
2064-2065
              Revêtement de sol rigide et moquette
     2064
               Remplacement de moquette
     2065
               Réparations et entretien
2066-2069
              Autre remplacement et réparation
     2066
               Remplacement d'appareil encastré
     2067
               Calfeutrage et coupe-froid
     2068
               Autres remplacements
               Autres réparations et entretien
     2069
     2070
            Frais de condominium
     2071
            Impôts fonciers
     2072
            Primes d'assurance de propriétaire
```

```
2073-2074
           Intérêt hypothécaire
    2073
            Première hypothèque
    2074
            Deuxième hypothèque
2075-2080
           Autres dépenses
            Commission pour vente immobilière
    2075
    2076
            Honoraires relatifs aux logements
    2077
            Primes d'assurance hypothécaire
2078-2080
           Autres dépenses
            Frais d'évaluation, d'arpentage, pénalités hypothécaires
    2078
    2080
            Droits de mutation
2090-2096 Eau, combustible et électricité
    2090
          Eau
          Huile à chauffage et autre combustible liquide
    2091
    2092
          Gaz canalisé
          Autres combustibles
2093-2095
    2093
            Gaz en bouteille
    2094
           Bois de chauffage
            Autres combustibles et frais de chauffage
    2095
          Électricité
    2096
2100-2131 Autre logement
2100-2117 Maison de villégiature
          Entretien, réparations et remplacement
    2100
    2101
           Impôts fonciers et assainissement des eaux usées
    2102 Primes d'assurance
    2103 Intérêt hypothécaire
    2110
          Eau et combustible
    2116 Électricité
    2117 Autres dépenses
2120-2123 Hébergement des voyageurs
         Hôtels
Motels
    2120
    2121
2122-2123 Autre hébergement des voyageurs
    2122 Terrains de camping
    2123
            Maisons de chambres pour touristes, autres
    2130 Maison de villégiature louée
    2131 Autre hébergement hors du foyer
2200-2283Entretien ménager
2200-2205 Communications
2200-2204 Téléphone
    2200 Achats d'appareils téléphoniques, etc.
          Service
2201-2204
    2201
           Installation et réparations
    2202
            Frais de base
            Autres frais d'appels locaux
    2203
    2204
            Frais d'interurbain
    2205 Poste et autres frais de communication (sauf colis)
2210-2213 Frais de garde d'enfants
2210-2212 Frais de garde d'enfants (sauf 2213)
          Centres de soins et garderies de jour
    2211
           Autre garde à l'extérieur du foyer
    2212 Garde au foyer les jours de semaine
    2213 Autre garde au foyer
    2220 Services domestiques
```

```
2230-2234 Dépenses au titre des animaux favoris
     2230 Nourriture en cons. pour chiens et chats
     2231 Autres aliments pour chiens et chats
     2232 Autres aliments pour animaux favoris
     2233 Achats d'animaux favoris et biens reliés
     2234 Soins vétérinaires et autres services
2240-2250 Produits de nettoyage ménagers
2240-2242 Détersif et savon (sauf soin personnel)
           Détersif de blanchissage (y compris savons)
          Détersif liquide (sauf détersif de blanchissage)
     2241
     2242
          Détersif pour lave-vaisselle automatique
2243-2246 Produits pour nettoyer ou cirer
     2243
           Nettoyeur pour cabinet de toilette
     2244
           Poudres de nettoyage et à récurer
     2245 Cirages et cires
           Autres produits de nettoyage et de cirage
     2246
2247-2250 Produits chimiques ménagers spéciaux
     2247 Eau de javel
          Adoucisseurs de tissus
Désinfectants et désodorisants ménagers
     2248
     2249
     2250 Autres produits chimiques ménagers spéciaux
2260-2268 Articles en papier, emballages pour aliments
     2260 Serviettes de papier
     2261 Papier-mouchoirs et papier-hygiéniques
     2262 Cartes de souhaits et cartes postales
     2263 Papeterie (sauf fournitures scolaires)
     2264 Papier d'emballage
     2265 Autres fournitures en papier
     2266 Sacs à déchets en plastique
     2267 Autres sacs et articles en plastique
     2268 Emballages et autres produits métalliques
2270-2275 Biens et services d'horticulture
     2270 Graines de légumes, de fleurs et d'herbe
     2271 Produits de serre et de pépinière
     2272 Plantes en pots, fleurs coupées, etc.
     2273 Pesticides, herbicides, insecticides
     2274 Engrais, terreaux et amendements
     2275 Services horticoles et de déneigement
2280-2283 Autres articles ménagers
     2280 Ampoules et tubes électriques
     2281 Piles
     2282 Fournitures de bureau n.d.a.
     2283 Autres articles
2300-2498Articles et accessoires d'ameublement
2300-2344 Accessoires d'ameublement
2300-2318 Meubles
2300-2302
           Meubles rembourrés
     2300
            Canapés-lits
            Canapés (y compris fauteuils assortis)
     2301
     2302
             Autres meubles rembourrés
2303-2309 Meubles en bois
     2303
            Meubles de chambre à coucher
     2304
            Meubles de salle de séjour
     2305
            Meubles de salle à manger
     2306
            Meubles de cuisine
```

```
2307-2308
            Autres meubles d'intérieur en bois
    2307
            Bibliothèques, bureaux, rayonnages
    2308
             Autres (salle de bain, etc.)
            Meubles d'extérieur
    2309
2311-2313 Meubles de métal et autres
           Meubles de salle à manger/de cuisine
    2311
            Autres meubles d'intérieur
    2312
    2313
           Meubles d'extérieur
    2318 Matelas, sommiers, bâtis, armatures de lit
2320-2329 Articles ménagers en textile et accessoires reliés
          Matériel pour rideaux, tentures, etc.
    2320
2321-2323
          Cache-fenêtres
    2321
           Rideaux
    2322
            Tentures
    2323
            Autres (toiles, stores)
2324-2326
           Literie
    2324
          Draps et taies d'oreillers
    2326
            Autre literie
    2327 Nappes, serviettes de table, etc.
    2328 Serviettes, débarbouillettes, descente de bain
    2329 Autres articles ménagers en matière textile
2330 Tapis, carpettes, paillassons
2340-2344 Articles d'art, antiquités et articles de décoration
    2340 Cadres pour miroirs et tableaux
    2341 Oeuvres d'art et articles de décoration
    2342
           Oeuvres d'art originales
    2343 Antiquités
    2344
          Miroirs
2360-2483 Articles ménagers
2360-2403 Appareils ménagers
2360-2363 Air climatisé et réfrigération
          Climatiseurs, humidificateurs et déshumidificateurs d'appartement
    2360
           Réfrigérateurs et réfrigérateurs-congélateurs
    2362
    2363
            Congélateurs
2370-2375 Appareils pour cuire et réchauffer les aliments
    2370
           Fourneaux de cuisine et cuisinières
    2371
            Fours à micro-ondes et à convection
    2374
            Barbecue au gaz
    2375
           Autres
    2380 Appareils électriques pour préparer les aliments
2390-2393
           Appareils pour la lessive
    2390
            Machines à laver
    2391
           Sécheuses
    2393
            Fers à repasser électriques
2400-2403
           Autres appareils et accessoires électriques
          Aspirateurs et autres appareils de nettoyage
    2400
    2401
            Lave-vaisselle automatiques
    2402
            Machines à coudre électriques
    2403
            Autres appareils et accessoires électriques
    2410 Lampes électriques portatives
2420-2423 Accessoires de cuisine et de cuisson non-électriques
          Ustensiles de cuisson
    2420
    2421
           Ustensiles pour préparer les aliments
    2422
           Ustensiles pour conserver les aliments
    2423
          Outils de cuisine manuels, etc.
```

```
2430-2434
          Articles de table et couverts de table
    2430
           En métal précieux
           En acier inoxydable ou autre métal
    2431
           En porcelaine ou céramique
    2433
           En verre ou en cristal
    2434
           Autre (sauf jetable)
2440-2442 Outils et matériel de maison et d'atelier
    2440 Outils à main mécaniques
    2441
           Autre outils et matériel mécaniques
    2442
           Autres outils et matériel
2450-2454 Matériel de jardinage et de déneigement
    2450
          Tracteurs et cultivateur de gazon, jardin
    2451
           Tondeuses à gazon mécaniques
    2452
           Chasse-neige
2453-2454
          Autres outils et matériel de jardinage
          Outils et matériel mécaniques
    2453
    2454
            Autres outils et matériel (y compris pièces)
2461-2470 Autres articles ménagers
    2461
          Balais, brosses, vadrouilles, etc.
    2462
           Machines à calculer
           Machines à écrire
    2463
    2464
           Matériel de blanchissage non-électrique
           Valises
    2466
2467-2470
           Tous les autres articles ménagers
    2467
            Tiges et montures pour rideaux, etc.
    2468
           Matériel de sécurité au foyer
           Horloges, minuteries, pèse-aliments, etc.
    2469
    2470
            Articles ménagers divers
2480-2483 Pièces et organes aux. (achetées séparément)
    2480 Gros appareils ménagers
           Autres articles et accessoires d'ameublement
    2483
2490-2498 Services reliés aux accessoires, articles d'ameublement
2490-2492 Location d'accessoires et articles d'ameublement
    2490 Location d'appareils de chauffage
    2492
           Articles et accessoires d'ameublement
2493-2495 Entretien et réparations
    2493 Meubles
2494-2495
          Appareils
    2494
            Gros appareils ménagers
    2495
            Autres appareils
     2497 Services de sécurité domestiques
    2498 Autres services (ex. confection de tentures)
2500-2879Habillement
2500-2583 Vêtements pour femmes (14 ans et plus)
2500-2504 Manteaux et vestes
          Manteaux et vestes de cuir
     2500
           Manteaux et vestes de fourrure
    2501
    2502 Manteaux et vestes d'hiver
    2503 Imperméables, manteaux toutes saisons
    2504
           Autres manteaux et vestes légers
2510-2511
          Tailleurs et robes
    2510
           Tailleurs (y compris les pantailleurs)
    2511
           Robes
```

```
2520-2526 Vêtements tout-aller
     2520
            Jeans
     2521
           Autres pantalons et shorts (sauf jeans)
     2522
            Junes
     2523 Blouses et chemisiers
     2524
           Tee-shirts et autres corsages
     2526
            Chandails
2530-2532 Vêtements de sport
     2530 Vêtements de ski
     2531 Vêtements de plage
     2532 Autres vêtements de sport
2540 Autres vêtements spécialisés
2550-2554 Lingerie, bas, vêtements de nuit
     2550 Vêtements de base
     2551 Lingerie
2552 Bas et chaussettes
     2553 Vêtements de nuit
     2554 Vêtements de détente
2560-2563 Autres vêtements et accessoires
     2560 Gants et mitaines
     2561 Coiffures et écharpes
     2562 Ceintures, sacs à main et portefeuilles
2563 Autres accessoires
2570-2572 Bijoux
     2570 Montres
     2571 Bijoux en métal précieux
     2572
            Autres bijoux (y compris de fantaisie)
2580-2583 Chaussures
     2580 Souliers et bottes habillées
     2581 Bottes isolantes, de travail, d'excursion
2582 Chaussures d'athlétisme
     2583 Autres chaussures
2590-2663 Vêtements pour fillettes (4-13 ans)
2590-2595 Vêtements pour l'extérieur
     2590 Vêtements de ski
     2591 Manteaux et vestes de cuir
     2592 Manteaux et vestes de fourrure
     2593 Manteaux et vestes d'hiver
2594 Imperméables, manteaux toutes saisons
2595 Autres manteaux et vestes légers
2600-2601 Tailleurs et robes
     2600 Tailleurs (y compris pantailleurs)
2601 Robes
2610-2611 Pantalons (y compris shorts)
     2610 Jeans
2611 Autres pantalons
2620-2622 Blouses, tee-shirts et chandails
     2620 Blouses et chemisiers
     2621
            Tee-shirts et autres corsages
     2622 Chandails
2630-2634 Sous-vêtements, vêtement de nuit, bas, etc.
     2630 Vêtements de base
     2631
            Lingerie
     2632 Bas et chaussettes
     2633 Vêtements de nuit
     2634 Vêtements de détente
```

```
2640-2650 Autres vêtements, accessoires et bijoux
     2640
     2641
            Vêtements de plage
     2642
           Autres vêtements de sport
           Autres vêtements spéciaux
     2643
     2644
            Gants et mitaines
     2645 Coiffures et écharpes
           Ceintures, sacs à main et portefeuilles
Autres accessoires
     2646
     2647
     2649 Bijoux en métal précieux
2650 Autres bijoux
2660-2663 Chaussures
     2660 Souliers et bottes habillées
     2661 Bottes isolantes, de travail, d'excursion
     2662
           Chaussures d'athlétisme
           Autres chaussures
     2663
2670-2753 Vêtements pour hommes (14 ans et plus)
2670-2673 Manteaux et vestes
     2670 Manteaux et vestes de cuir
2671 Manteaux et vestes d'hiver
           Manteaux et vestes de cuir ou de fourrure
     2672 Imperméables, manteaux toutes saisons
2673 Autres manteaux et vestes légers
2680-2681 Complets et vestons sport
     2680 Complets
           Vestons sport et blazers
     2681
2690-2691 Pantalons
     2690
           Jeans
     2691
           Autres pantalons (y compris shorts)
2700-2706 Autres vêtements
     2700
           Chemises habillées
2701-2702 Chemises sport
     2701
           Chemises sport tissées
             Chemises sport tricotées
     2702
     2703 Chandails
     2704 Chaussettes
     2705 Sous-vêtements
2706 Pyjamas et vêtements de détente
2710-2711 Vêtements de sport
     2710 Vêtements de ski
     2711 Autres vêtements de sport
     2720 Autres vêtements spéciaux
2730-2733 Autres vêtements et accessoires
     2730 Gants et mitaines
           Cravates
     2731
           Ceintures et portefeuilles
Autres accessoires
     2732
     2733
2740-2742 Bijoux
     2740
           Montres
     2741 Bijoux en métal précieux
     2742 Autres bijoux
2750-2753 Chaussures
     2750 Souliers et bottes habillées
2751 Bottes isolantes, de travail, d'excursion
     2752 Chaussures d'athlétisme
     2753
            Autres chaussures
2760-2813 Vêtements pour garçons (4-13 ans)
```

```
2760-2766 Vêtements d'extérieur
            Vêtements de ski
     2760
     2761
           Manteaux et vestes de cuir ou de fourrure
     2762 Manteaux et vestes d'hiver
     2763 Imperméables, manteaux toutes saisons
2764 Autres manteaux et vestes légers
     2765 Complets
            Vestons sport et blazers
     2766
2770-2771 Pantalons (y compris shorts)
     2770 Jeans
            Autres pantalons (y compris shorts)
     2771
2780-2783 Chemises, tee-shirts et chandails
           Chemises habillées
     2780
2781-2782
           Chemises sport
     2781
           Chemises sport tissées
     2782
             Chemises sport tricotées
     2783 Chandails
2790-2792 Sous-vêtements, vêtements de nuit, de détente, chaussures
     2790 Chaussettes
     2791
            Sous-vêtements
     2792 Pyjamas et vêtements de détente
2800-2808 Autres vêtements, accessoires et bijoux
     2800 Autres vêtements de sport
2801 Autres vêtements spéciaux
     2802 Gants et mitaines
     2803
           Cravates
     2804
            Ceintures et portefeuilles
           Autres accessoires
     2805
     2806 Montres
           Bijoux en métal précieux
Autres bijoux
     2807
     2808
2810-2813 Chaussures
     2810 Souliers et bottes habillées
     2811
            Bottes isolantes, de travail, d'excursion
     2812
           Chaussures d'athlétisme
           Autres chaussures
     2813
2820-2850 Vêtements pour enfants (de moins de 4 ans)
2820-2825 Vêtements de jour
           Manteaux, vestes et combinaison de neige
           Robes, robes chasubles et costumes
     2821
     2822 Blouses, chemises et tee-shirts
     2823 Jupes, pantalons, shorts et vêtements de plage
2824 Chaussettes et autres, et sous-vêtements
     2825 Chandails, coiffures et mitaines
     2830 Vêtements de nuit
     2840 Autres vêtements pour enfants
     2850 Chaussures
2860-2879 Tissus pour vêtements, articles et services
2860-2864 Tissus pour vêtements
     2860
            Laine (sauf pour artisanat)
     2861
           Étoffes pour tailleurs, manteaux
     2862
           Tissus pour robes
     2864
           Autre matériel pour vêtements
     2865 Menus articles
```

```
2870-2879 Services vestimentaires
           Confection et coupe de vêtements
     2871
           Entreposage de vêtements
2872-2874
           Nettoyage
    2872
            Service de blanchissage
     2873
            Service de nettoyage à sec
            Libre-service: blanchissage, nettoyage à sec
     2874
2876-2878
           Autre entretien et réparation de vêtements
     2876
            Vêtements (sauf nettoyage)
     2877
            Montres et autres bijoux
     2878
            Chaussures
     2879
           Autres services vestimentaires
2900-2965Transport
2900-2949 Transport privé
2900-2904 Achat d'automobiles et de camions
     2900
           Automobiles
     2901
           Camions (y compris fourgonnettes)
2903-2904
           Vente séparée d'automobiles et camions
            Vente séparée d'automobiles
     2903
     2904
            Vente séparée de camions
2910-2911 Achat d'accessoires automobiles
    2910 Radios et lecteurs de bandes pour auto
     2911
          Autres articles et accessoires auxiliaires
2915-2923 Location d'automobiles et camions
2915-2922
          Autos et camions loués (à court terme)
2915-2918
            Automobiles
             Frais de location (y compris assurance)
             Frais d'assurance facultative
     2916
    2917
            Essence et autres carburants
    2918
             Autres frais
2919-2922
            Camions (y compris fourgonnettes)
     2919
            Frais de location (y compris assurance)
     2920
            Frais d'assurance facultative
     2921
             Essence et autres carburants
            Autres frais
     2922
    2923
           Frais de location (à long terme) pour autos/camions
2930-2949 Utilisation de l'automobile et du camion
           Essence et carburant
     2932
           Pneus
     2933
           Batteries
           Autre matériel pour entretien et réparations
     2934
2935-2939
           Réparations et travaux d'entretien
            Vidanges et graissages
    2935
     2936
            Mises au point
     2937
            Autres réparations et entretien mécanique et électrique
    2938
           Carosserie (y compris peinture)
    2939
            Autres réparations et travaux d'entretien
2940-2942
           Stationnement et location de garage
     2940
            Au domicile (non compris dans le loyer)
2941-2942
            Autres stationnements
     2941
             Régulier
     2942
             Autres frais de stationnement
    2943
           Cours de conduite
```

```
2944-2945
           Permis de conduire et examens
     2944
            Permis de conduire
     2945
            Examens de conduite
     2947
          Primes d'assurance publiques et privées
     2948 Frais d'immatriculation (excluant l'assurance publique)
     2949
           Autres frais d'exploitation
2950-2965 Transport public
2950-2954 Transport local et de banlieue
     2950 Services de déménagement, d'entreposage, livraison
     2951 Autobus, métro, tramway
2952 Autobus ou train de banlieue
     2953
          Taxi
     2954
          Autres services de transport locaux
2960-2965 Transport interurbain
     2960
          Services de déménagement, entreposage
     2961
          Avion
     2962
           Train
     2963 Autocars interurbains
     2964 Autres services de transport de passagers
     2965
          Autres services de livraison interurbains
3000-3063Soins de santé
3000-3053 Frais directs payés par le ménage
     3000 Fournitures pour soins de santé
3001-3002 Produits médicaux et pharmaceutiques
     3001
           Prescriptions
     3002 Autres
     3011 Soins médicaux
3020-3023 Articles et services pour soins des yeux
           Lunettes
     3021 Verres de contact
     3023 Autres articles pour soins des yeux
     3030 Autres articles pour soins de santé
3040-3042 Soins dentaires
     3040
          Soins orthodontiques et périodontiques
     3041 Prescription et ajustement de dentiers
     3042
           Autres soins dentaires
3050-3053 Soins hospitaliers et autres soins médicaux
     3050 Soins hospitaliers
3051-3053 Autres soins médicaux
     3051
            Autres praticiens de la santé
          Programme de contrôle de poids/cesser de fumer
     3052
    3053
            Autres services médicaux
3060-3063 Primes d'assurance-médicale
     3060 Régime public d'assurance-hospitalisation et assurance médicale
3061-3063 Régime privé de soins médicaux
     3061
          Régime complémentaire (y compris assurance-médicaments)
     3062
           Régime de soins dentaires (police distincte)
     3063
           Assurance-accidents et assurance-invalidité
3100-3153Soins personnels
3100-3140 Articles et fournitures de soins personnels
3100-3114 Produits de toilette et de beauté
     3100
           Crèmes et lotions
3101-3103 Maquillage
    3101
            Maquillage pour les yeux
     3102
             Produits pour les lèvres
     3103
             Autre maquillage
```

```
3104-3105
           Produits parfumés
    3104
            Parfum, eau de toilette, de cologne
    3105
            Autres produits parfumés
3106-3109
          Produits capillaires
    3106
           Revitalisants pour cheveux
     3107
            Shampooings
     3108
            Permanentes, teintures à la maison
    3109
            Autres produits capillaires
     3110
          Produits de manucure
    3111 Désodorisants personnels
3112-3113 Préparations à rasage
    3112
            Crème à raser, savon à barbe
           Produits avant et après-rasage
    3113
    3114
          Autres produits de toilette et de beauté
3120-3121 Produits d'hygiène buccale
          Pâte dentifrice
     3120
          Autres produits d'hygiène buccale
    3121
    3122 Savon de toilette et de soins personnels
     3123 Rasoirs et lames de rasoir
    3124 Couches jetables
3130-3131 Articles de soins personnels électriques
    3130 Articles de mise en plis électriques
     3131
           Autres articles électriques
    3140 Autres articles et accessoires de soins personnels
3150-3153 Service de soins personnels
3150-3151 Lavage de cheveux, coupes et mise en plis
           Pour hommes
     3150
    3151 Pour femmes
    3152 Autres services capillaires
    3153 Autres services de soins personnels
3200-3370Loisirs
3200-3271 Matériel et service reliés aux loisirs
3200-3208 Matériel de sport et d'athlétisme
    3200
           Golf
    3201
           Matériel de sport à raquette
           Matériel de hockey sur glace (sauf patins)
    3202
           Patins à glace
           Matériel de descente de ski
    3204
    3205
          Matériel de ski de randonnée
     3206
           Pêche
           Matériel de conditionnement physique au foyer
     3207
     3208 Autre matériel de sport et d'athlétisme
    3209
          Matériel de terrains de jeux (y compris piscine hors-terre)
3210-3229
          Jouets, jeux et matériel pour passe-temps
3210-3212
    3210
            Poupées (y compris vêtements), jouets rembourrés
     3211
            Véhicules-jouets, jeux de construction, etc.
     3212
            Autres jouets
          Traîneaux, toboggans, véhicules pour enfants
    3213
          Jeux et matériel pour passe-temps
3220-3229
            Jeux et pièces électroniques
     3220
     3221
            Nécessaires pour travaux manuels
    3222
            Matériel pour travaux manuels
    3223
            Matériel d'artiste
3224-3226
            Matériel et fournitures informatiques
    3224
             Ordinateurs
     3225
             Logiciel
             Fournitures informatiques
     3226
```

```
Autres jeux et matériel de loisir
             Autres jeux et casse-tête
     3228
              Autre matériel de loisir
     3229
3230-3236 Matériel et service photographiques
3230-3231
           Appareils photo
            Appareils photo 35 millimètres
     3230
     3231
            Autres appareils photo
           Pièces et accessoires pour appareils photo
     3232
     3233
           Autre matériel photo. (sauf pellicule)
3234-3235
           Pellicules et traitement
     3234
           Pellicules excluant le traitement
     3235
            Traitement (y compris pellicule)
     3236
            Autres services photographiques
3240-3242 Instruments de musique, pièces et accessoires
     3240
           Pianos et orgues
     3241
           Autres instruments de musique
          Pièces et accessoires
     3242
     3250 Articles de collectionneurs (sauf articles d'art)
3260-3262 Matériel de camping et pique-nique (sauf BBQ)
     3260
           Tentes, sacs à dos et sacs de couchage
            Autre matériel/accessoires de camping/pique-nique
     3262
     3270 Pièces et fournitures pour matériel de loisir
     3271
          Location, entretien et réparations
3280-3298 Véhicules de plaisance et moteurs hors-bord
3280-3289 Achats de véhicules de plaisance
     3280 Bicyclettes, accessoires et pièces
3281-3289
           Autres véhicules et moteurs hors-bord
            Roulottes
     3281
     3282
            Tentes-roulottes
     3283
            Motocyclettes
     3284
             Motoneiges
             Roulottes motorisées
     3285
     3286
             Campeuses
     3287
             Bateaux (y compris canots)
     3288
             Autres véhicules de récréation
     3289
            Moteurs hors-bord
     3290 Achats d'accessoires et matériel auxiliaire
3291-3298 Utilisation de véhicules de plaisance
     3291
           Réparations et entretien de bicyclettes
3292-3298
           Autre utilisation du véhicule
     3292
            Essence et autres carburants
     3293
            Matériel et pièces pour réparations et entretien
     3294
             Réparations et travaux d'entretien
     3295
             Primes d'assurance
     3296
             Frais d'immatriculation et de permis de conduire
3297-3298
             Autres services d'utilisation
     3297
             Frais de location
     3298
             Autres dépenses
```

```
3301-3318 Matériel et services de détente à la maison
          Radio (y compris radios-horloges et radios-téléphones)
    3302
          Éléments audio
    3303 Ensembles audio
     3304
          Cassettes enregistrées et disques
     3305 Disques compacts
    3306 Cassettes vierges
          Téléviseurs (y compris ensembles)
    3307
    3308 Magnétoscopes et lecteurs de disques vidéos
    3309 Caméras vidéo/caméscopes
    3310 Éléments vidéo/de télévision
    3311 Vidéocassettes enregistrées
    3312 Vidéocassettes vierges
    3313 Autre matériel de détente au foyer
    3314 Pièces achetées séparément
    3315 Location de vidéocassettes enregistrées
    3316 Location d'autre matériel de détente au foyer
          Travaux d'entretien et de réparation
    3317
    3318 Autres services matériel/fournitures de détente au foyer
3320-3370 Services de loisir
3320-3326 Spectacles sur scène
     3320
           Présentation de films
3321-3324
           Événements sportifs (comme spectateur)
    3321
           Football
    3322
            Hockey
     3323
            Baseball
    3324
            Autres événements sportifs
    3325
          Spectacles sur scène (par exemple concerts)
    3326
          Télédistribution (câble)
3330-3351 Utilisation des services récréatifs
3330-3338
          Abonnements, droits pour des clubs, etc.
    3330
            Golf
     3331
            Quilles
    3333
            Ski
    3334
            Sports à raquette
    3335
            Studios de culture physique et associations récréatives
    3337
            Autres établissements et services sportifs
    3338
            Autres établissements et services récréatifs
3340-3349
           Droits pour usage unique
    3340
            Golf
    3341
            Quilles
    3343
            Ski
    3344
            Sports à raquette
    3345
            Studios de culture physique et associations récréatives
    3347
            Autres établissements et services sportifs
    3348
            Machines à sous, etc.
    3349
            Autres établissements et services récréatifs
    3350
           Camps pour enfants
           Droits d'entrée-musées, expositions, etc.
    3351
3360-3361 Voyages organisés
     3360
          Frais de voyages comprenant les repas
     3361
           Frais de voyage ne comprenant pas les repas
     3362 Visites touristiques et excursions de groupe
    3370 Autres services récréatifs
3380-3386Matériel de lecture et autres imprimés
    3380 Journaux
```

```
3381-3382 Revues et périodiques
     3381 Abonnements payés en 1992
     3382
          Achetés au numéro
3383-3384 Livres et brochures (sauf scolaires)
     3383 Livres de poche
     3384 Livres à couverture rigide
     3385 Cartes, partitions et autres imprimés
     3386 Services de reproduction, frais, amendes de bibliothèque
3390-3400Éducation
3390-3392 Fournitures
     3390 Maternelle, prématernelle, primaire et secondaire
     3392 Postsecondaire
3393-3395 Manuels
     3393 Maternelle, prématernelle, primaire et secondaire
     3395 Postsecondaire
3396-3398 Frais de scolarité
     3396 Maternelle, prématernelle, primaire et secondaire
     3398 Postsecondaire
     3399 Autres cours (sauf cours de conduite)
     3400 Autres services d'éducation
3500-3515Produits du tabac et boissons alcoolisées
3500-3503 Produits du tabac et articles de fumeurs
     3500 Tabac
     3501 Cigares et produits similaires
     3502 Cigarettes
     3503 Allumettes et autres articles de fumeurs
3510-3515 Boissons alcoolisées
3510-3512 Servies dans des établissements licenciés
     3510
           Bière
     3511
           Vin et cidre
          Spiritueux
     3512
3513-3515 Achetées au magasin
     3513
           Bière
     3514
           Vin et cidre
          Spiritueux
     3515
3600-3612Divers
     3600 Intérêt sur prêts personnels
3601-3602 Dépenses sur autre propriété
     3601 Intérêt
     3602 Autres frais n.d.a.
     3603 Honoraires d'avocat et de notaire n.d.a.
     3604 Services financiers: bancaires, conseils, etc.
     3605 Cotisations syndicales et professionnelles
     3606 Contrib. et cotisations, clubs sociaux, etc.
     3607 Billets de loteries organisées par l'État
     3608 Autres billets de loterie et de tombola
     3609 Dépôts perdus, amendes, argent perdu, etc.
     3610 Outils et matériel achetés pour le travail
     3611 Autres: services divers
     3612 Autres articles divers
1000-3612Consommation courante totale
3700-3703Impôts personnels
     3700 Impôt sur le revenu de 1992
     3701 Impôt payé en 1992: revenu touché avant 1992
     3702 Autres impôts personnels
     3703 Remboursement d'impôts
```

```
3710-3716Sécurité
     3710 Primes d'assurance sur la vie
     3711 Contrats de rentes
     3713 Contributions à l'assurance-chômage
3714-3716 Cotisations à des caisses de retraite ou de pension
     3714 Régime de pension du Canada/rentes du Québec
     3715 Autres caisses de retraite gouvernementales
     3716 Autres (sauf REER)
3720-3724Dons et contributions
3720-3722 Personnes n'appartenant pas au ménage
3720-3721 Dons et contributions en argent
     3720 Personnes vivant au Canada
           Personnes vivant à l'étranger
     3722 Autres dons par exemple: fleurs, vêtements, jouets
3723-3724 Organismes philanthropiques
     3723 Institutions religieuses
     3724 Autres organismes philanthropiques
1000-3724Dépenses totales
3800-3855Valeur totale des biens non achetés
3800-3830 Valeur des aliments non achetés
     3800 Produits à la maison pour le ménage
     3820 Produits de la ferme pour le ménage
     3830 Reçus comme partie du salaire
     3840 Valeur d'autres biens de la ferme pour ménage
3850-3855 Valeur des cadeaux reçus
     3850 Meubles
          Articles et accessoires ménagers
     3852 Matériel de détente au foyer
     3853 Autres biens ménagers durables
     3854 Vêtements
     3855 Autres cadeaux non monétaires
         Éléments de la variation nette de l'avoir
     3900 Régime enregistré d'épargne-retraite
        Placements dans le logement
     3901 Changement du capital hypothécaire sur les logements
3902-3904 Ajouts, rénovations, etc. à la maison
     3902 Ajouts
     3903 Rénovations et modifications
          Pose de matériel et d'accessoires
         Renseignements divers sur l'habillement 1992
    4150 Dépenses d'habillement - époux (sur tableaux "couples mariés" seulement)
4151 Dépenses d'habillement - épouse (sur tableaux "couples mariés" seulement)
         Logement occupé au 31 décembre, 1992
          Genre de logement
     4200 Maison individuelle
     4201 Maison jumelée ou double
     4202 Maison en rangée
     4204 Duplex
```

```
4205-4206 Appartement
    4205
          Appartement: 5 étages ou plus
    4206
           Appartement: moins de 5 étages
    4207
          Hôtel, maison de chambres, camp
    4208 Maison mobile
    4209 Autre genre de logement
    4210 Condominium légalement enregistré
         Mode d'occupation
    4220 Possédé sans hypothèque
    4221 Possédé avec hypothèque
    4222
          Loué
    4223 Loyer gratuit
        Changement de logement en 1992 et:
    4230 Aucun changement du mode d'occupation
    4231 Changement du mode d'occupation: propriétaire à locataire
    4232 Changement du mode d'occupation: locataire à propriétaire
        Location du logement principal en 1992
         Services et installations compris dans le loyer
    4240 Meubles et accessoires d'ameublement
    4241 Électricité
    4242 Chauffage
    4243 Eau
    4244 Stationnement (intérieur et extérieur)
    4245 Climatisation
    4246 Piscine
    4247
          Télédistribution
    4248 Autres services
        Articles possédés par les propriétaires et locataires
         Gros appareils ménagers au 31 décembre
    4250 Climatiseurs, humidificateurs et déshumidificateurs d'appartement
    4252 Réfrigérateurs et réfrigérateurs-congélateurs
    4253 Congélateurs
    4254 Fourneaux de cuisine et cuisinières
          Fours à micro-ondes et à convection
    4257 Barbecue au gaz
    4258 Machines à laver
    4259 Sécheuses
    4261 Aspirateurs et autres appareils de nettoyage
    4262 Lave-vaisselle automatiques
    4263 Machines à coudre électriques
         Véhicules moteurs et moteurs hors-bord
    4271 Automobiles et camions au 31 décembre 1992
    4272 Roulottes - à un moment en 92
    4273 Tentes-roulottes - à un moment en 92
    4274 Motocyclettes - à un moment en 92
    4275 Motoneiges - à un moment en 92
    4276 Roulottes motorisées - à un moment en 92
    4277 Campeuses - à un moment en 92
    4278 Bateaux (et canots) - à un moment en 92
    4279 Autres véh. récreatifs - à un moment en 92
    4280 Moteurs hors-bord - à un moment en 92
         Matériel de détente au foyer au 31 décembre
    4284 Radios (y compris radios-horloges et radios-téléphones)
    4285 Éléments audio
    4286 Ensembles audio
    4287
          Téléviseurs (y compris ensembles)
    4288 Magnétoscopes et lecteurs de disques vidéos
```

```
4289 Caméras vidéo/caméscopes
    4290 Ordinateurs au 31 décembre
    4291 Propriétaires de maison de villégiature (en 1992)
         Nombre de chiens ou chats au 31 décembre
    4292 Chiens
4293 Chats
         Ménages ayant chiens ou chats au 31 décembre
    4294 Aucun chat ou chien
    4295 Un chien
    4296 Oeux chiens ou plus
    4297 Un chat
    4298 Deux chats ou plus
    4299 Des chiens et des chats
        Principale source de revenu
    4324 Salaires et traitements
    4325 Revenu provenant d'un emploi autonome
    4326 Revenu de placement
    4327 Paiements de transferts gouvernementaux
    4328 Divers
        Renseignements divers sur le revenu
    4330 Revenu avant impôt de l'époux (sur tableaux "couples mariés" seulement)
    4331 Revenu avant impôt de l'épouse (sur tableaux "couples mariés" seulement)
    4340Personnes-semaines travaillées à temps plein
    4341Personnes-semaines travail à temps partiel
4510-4557Ajouts, rénovations et pose de matériel et d'accessoires
4510-4519 Ajouts
4510-4514 Contrat et main-d'oeuvre
    4510 Rallonge à la charpente
    4511 Garages et abris d'auto
    4512 Piscines creusées
    4513
          Clôtures, patios, allées
    4514
          Aménagement paysager
4515-4519 Coûts des matériaux seulement
    4515 Rallonge à la charpente
    4516
           Garages et abris d'auto
    4517 Piscines creusées
    4518 Clôtures, patios, allées
          Aménagement paysager
    4519
         Ajouts - totaux
4520-4524 Coût du contrat, main-d'oeuvre et matériel
    4520 Rallonge à la charpente
          Garages et abris d'auto
    4521
    4522
          Piscines creusées
    4523 Clôtures, patios, allées
           Aménagement paysager
    4524
4530-4535 Rénovations et modifications
4530-4532 Contrat et main-d'oeuvre
    4530 Extérieur et intérieur
    4531
           Extérieur seulement
    4532 Intérieur seulement
4533-4535 Coûts des matériaux seulement
    4533 Extérieur et intérieur
    4534
           Extérieur seulement
    4535 Intérieur seulement
```

Description des postes des dépenses détaillées - fin

```
Rénovations et modifications - totaux
4536-4538 Coût du contrat, main-d'oeuvre et matériel
     4536 Extérieur et intérieur
           Extérieur seulement
     4537
     4538
           Intérieur seulement
4540-4551 Pose de matériel et d'accessoires
4540-4545 Contrat et main-d'oeuvre
     4540
           Garnitures de plomberie
     4541 Appareils de chauffage ou climatisation
     4542 Appareils électriques
     4543 Appareils encastrés
4544 Moquette (tapis "plein-parquet")
     4545 Autres articles posés
4546-4551 Coûts des matériaux seulement
     4546 Garnitures de plomberie
4547 Appareils de chauffage ou climatisation
           Appareils électriques
     4548
     4549
           Appareils encastrés
     4550 Moquette (tapis "plein-parquet")
     4551
           Autres articles posés
         Pose de matériel et d'accessoires - totaux
4552-4557 Coût du contrat, main-d'oeuvre et matériel
     4552 Garnitures de plomberie
4553 Appareils de chauffage ou climatisation
     4554 Appareils électriques
     4555 Appareils encastrés
           Moquette (tapis "plein-parquet")
     4556
     4557
            Autres articles posés
         Automobiles et camions
     4920 Nombre possédés au 31 décembre 1992
         Matériel de détente au foyer
          Nombre d'appareils possédés au 31 décembre 1992
     5011 Radios (y compris radios-horloges et radios-téléphones)
     5012 Éléments audio
5013 Ensembles audio
     5016 Téléviseurs (y compris ensembles)
     5017 Magnétoscopes et lecteurs de disques vidéo
     5018 Caméras vidéo/caméscopes
     5019 Ordinateurs
```

Partie 3

GUIDE DE L'UTILISATEUR

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'échantillon

L'Enquête de 1992 sur les dépenses des familles visait les régions urbaines et rurales des 10 provinces, ainsi que les villes de Whithorse et de Yellowknife. Comme dans le cas de programmes antérieurs, l'échantillon de l'enquête de 1992 a été prélevé à même la base de sondage de l'Enquête sur la population active. Le choix de l'échantillon s'est fait en deux grandes étapes: la sélection de grappes à partir de groupes de renouvellement préétablis de l'Enquête sur la population active dans chaque région, et la sélection de logements à l'intérieur des grappes choisies.

Les résidants des réserves indiennes, les familles des représentants officiels de pays étrangers vivant au Canada, les membres de groupes religieux ou d'autres collectivités du genre, les personnes placées en permanence en institution, par exemple les détenus de prison et les malades chroniques séjournant à l'hôpital ou dans une maison de repos étaient exclus de l'enquête. Les personnes temporairement éloignées de leur famille (par exemple, les étudiants d'université) étaient exclues parce que théoriquement on aurait recueilli les données à leur sujet auprès de leur famille. On a ainsi évité un double dénombrement.

Les données sur les ménages constitués pendant une partie de l'année seulement ont été consignées, mais exclues des totalisations des dépenses moyennes par ménage. Les ménages constitués pendant une partie de l'année seulement comprenaient des personnes qui avaient appartenu à un autre ménage pendant une partie de l'année observée, des personnes qui avaient immigré au Canada au cours de l'année observée et des Canadiens qui étaient revenus de l'étranger au cours de l'année observée.

Taux de réponse

Le taux global de réponse s'est chiffré à 73.8%. Les ménages constitués pendant une partie de l'année seulement étaient exclus du calcul du taux global de réponse pour les enquêtes antérieures, mais ils ont été inclus pour l'enquête de 1992.

Procédures de collecte

L'interviewer a d'abord dressé la liste de tous les membres du ménage à ce moment et des autres personnes qui avaient fait partie du ménage pendant l'année de référence. Ensuite, il a déterminé les personnes qui faisaient partie du ménage pendant l'année de référence ainsi que le nombre de semaines pendant lesquelles elles étaient des membres éligibles. Un questionnaire détaillé a alors été rempli pour chaque ménage.

Voir la publication "Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, 1984-1990", numéro 71-526 au catalogue, pour une description détaillée de la base de sondage de l'Enquête sur la population active.

L'Enquête sur les dépenses des familles vise principalement à recueillir des informations détaillées sur les dépenses non alimentaires. C'est pourquoi une seule estimation globale des dépenses alimentaires est recueillie. L'Enquête sur les dépenses alimentaires fournit des données détaillées sur les dépenses alimentaires. Cette enquête a été menée mensuellement durant l'année 1992 et les résultats sont publiés dans Dépenses alimentaires des familles au Canada, 1992, n° 62-554 au catalogue. Une note technique examinant les différences entre l'Enquête sur les dépenses alimentaires et l'Enquête sur les dépenses des familles intitulée "Rapprochement des renseignements tirés de l'Enquête sur les dépenses alimentaires des familles en 1992" et de l'Enquête sur les dépenses des familles en 1992" et de l'Enquête sur les dépenses des familles en 1992 est disponible sur demande.

L'enquêté peut se souvenir assez facilement des gros articles qu'il a achetés, par exemple une voiture. Il en est de même du loyer, de l'impôt foncier et des mensualités hypothécaires. Les données concernant les autres dépenses ne sont exactes que dans la mesure ou l'enquêté a pu se rappeler le détail de ses achats ou a accepté de consulter ses dossiers personnels.

L'enquête est dotée de plusieurs mécanismes qui peuvent aider les enquêtés à se rappeler leurs dépenses le plus exactement possible. D'abord, la période d'enquête correspondait à l'année civile, parce que c'est probablement la période de 12 mois dont les gens peuvent se souvenir le plus facilement. Deuxièmement, les enquêtés peuvent estimer leurs dépenses alimentaires, qui représentaient environ un huitième du budget moyen en 1992, sur une base hebdomadaire ou mensuelle. Troisièmement, les dépenses au titre de menus articles achetés à intervalles réguliers sont habituellement estimées en fonction du montant et de la fréquence des achats.

Fiabilité des estimations de l'enquête

Les estimations faites à partir d'une enquête sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage et à des erreurs non dues à l'échantillonnage. Le plan de sondage, la méthode d'estimation, la variabilité des données et la taille de l'échantillon déterminent l'importance de l'erreur d'échantillonnage. Contrairement à l'erreur d'échantillonnage, l'erreur non due à l'échantillonnage ne peut pas être quantifiée facilement. Ou peut en distinguer quatre genres: l'erreur de couverture, l'erreur de réponse, l'erreur de non réponse et l'erreur de dépouillement.

NOTES ET DÉFINITIONS

Numeros de poste: Dans les tableaux statistiques de la présente publication, chaque poste de dépense ou de caractéristique est définie par un code à quatre chiffres. Lorsque deux ou plusieurs postes sont agrégés (comme dans les tableaux sommaires ainsi qu'à différents niveaux de totaux partiels dans les tableaux détaillés), les éléments des agrégats sont définis par la série de codes indiquée. Veuillez noter que ces numéros ne sont pas nécessairement les mêmes d'une année à l'autre.

Moyenne par ménage (Moy. par mén.): Les moyennes sont établies à partir de l'échantillon total, qui comprend à la fois les ménages qui ont déclaré des achats et ceux qui ne l'ont pas fait. (Voir la section "Notes techniques" pour savoir comment utiliser ces données.)

Pourcentage ne déclarant pas zéro (% ne décl. pas zéro)²: Le pourcentage des ménages ayant déclaré une dépense non nulle.

Caractéristiques des ménages

Comparabilité: L'unité d'observation pour les enquêtes antérieures à celle de 1990 était "l'unité de dépense" - un groupe de personnes qui vivent dans le même logement et qui dépendent d'un revenu commun ou mis en commun pour les principaux postes de dépense, ou encore une personne financièrement indépendante vivant seule. On a abandonné ce concept en faveur de celui de "ménages" à partir de l'enquête de 1990.

La description des postes des caractéristiques des ménages indiquée dans les tableaux statistiques n'est pas toujours comparable d'une enquête à l'autre. On s'efforce de décrire clairement les postes dans les tableaux, mais on n'a pas toujours suffisamment d'espace pour le faire. Les utilisateurs sont donc priés de revoir les définitions dans le guide de l'utilisateur pertinent avant de commencer l'analyse des données.

Ménage: Une personne ou groupe de personnes occupant un logement. Le nombre de ménages est par conséquent égal au nombre de logements occupés. La ou les personnes qui occupent un logement privé constituent un ménage privé.

Puisque l'enquête vise toute l'année civile et que plusieurs dépenses des ménages ne peuvent être attribuées individuellement, le ménage est reconstitué tel qu'il a existé pendant toute l'année et non comme il était à un moment particulier. En plus des personnes qui étaient membres du ménage pendant 52 semaines en 1992, est également inclus le temps durant lequel tout autre personne a fait partie du ménage pendant l'année.

² Cette mesure portait le titre "% décl." dans la publication de 1986 et les publication précédentes.

Âge: Age au 31 décembre. Pour une indication d'âge au niveau du ménage, voir "Âge de l'époux ou de la personne de référence". Cette dernière variable représente l'âge de l'époux dans les ménages composés d'un couple marié, ou l'âge de la personne de référence dans les autres ménages.

Ce concept n'est pas strictement comparable à "l'âge du chef" utilisé dans les enquêtes antérieures à celle de 1990. Le concept du chef était basé sur la personne désignée comme étant la personne de référence avec certains ajustements pour les personnes de référence ayant un faible revenu. L'utilisation arbitraire de l'âge de l'époux dans les ménages composés d'un couple marié nous permet de mettre à l'écart le concept du chef de ménage unique lorsque l'on procède à la dérivation de l'indicateur d'âge. Cette approche démontre une certaine continuité des données portant sur l'âge de la famille provenant des enquêtes antérieures à celle de 1990 puisque presqu'aucune différence dans les résultats des statistiques sur l'âge n'a été observée.

Adulte: Tout membre âgé de 16 ans ou plus.

Enfant: Dans le contexte des catégories "genre de ménage", ce terme désigne tout membre âgé de moins de 16 ans.

Dans le contexte des catégories "composition du ménage" et "âge du plus jeune enfant", le terme "enfant" comprend seulement les fils ou filles jamais mariés ainsi que les enfants en foyer nourricier de la personne de référence, peu importe leur âge.

Taille du ménage (poste): Il s'agit de la taille moyenne des ménages d'une composition précise (voir la définition de "composition du ménage"). Dans ce contexte, la taille du ménage a été définie comme le nombre d'années-personnes. On la calcule en divisant par 52 le nombre total de semaines de l'année pendant lesquelles des membres ont fait partie du ménage. De cette façon, les membres qui ont appartenu au ménage pendant une partie de l'année seulement ont été comptés comme des fractions d'années-personnes.

Taille du ménage (classification): Nombre de personnes faisant partie du ménage.

Genre de ménage: Nombre d'adultes et d'enfants dans le ménage.

Personne de référence: La personne qui est désignée sur le questionnaire comme étant le principal soutien financier du ménage. Dans les ménages où deux membres ou plus subviennent à parts égales aux besoins du ménage, n'importe lequel de ces membres peut être considéré comme la personne de référence. La personne de référence est toujours membre du ménage au 31 décembre de l'année de référence.

Époux/épouse: L'homme ou la femme d'un couple marié dont l'un des conjoints est la personne de référence du ménage.

Statut professionnel:: À savoir si la personne a travaillé à temps plein ou à temps partiel, ou n'a pas travaillé au cours de l'année de référence.

Travailleur à temps plein: Toute personne ayant travaillé 49 semaines ou plus au cours de l'année de référence, dont 25 semaines ou plus à temps plein.

Travailleur à temps partiel: Toute personne ayant travaillé au cours de l'année de référence, mais pas à temps plein.

Propriétaire au 31 décembre: Ménage vivant dans un logement (grevé ou non d'une hypothèque) appartenant à un membre du ménage au 31 décembre de l'année de référence.

Composition du ménage

Ménage d'une personne: Une seule personne occupe le logement.

Ménage composé d'un couple marié: Ménage où le conjoint de la personne de référence était membre au 31 décembre de l'année de référence (Si le couple marié ne vivait pas ensemble le 31 décembre, le conjoint qui avait quitté le ménage était traité comme une "personne apparentée" pour fins de classification).

La catégorie des ménages composés d'un couple marié est subdivisée en d'autres catégories selon les autres membres présents.

Ménage composé d'un couple marié seulement: La personne de référence et son conjoint sont les seuls membres du ménage.

Ménage composé d'un couple marié avec des enfants célibataires seulement: Ménage composé seulement d'un couple marié et de leurs fils, filles ou enfants en foyer nourricier, jamais mariés (peu importe l'âge des enfants).

Autres ménages composés d'un couple marié avec des personnes apparentées seulement: Ménages ayant à leur tête un couple marié, avec au moins une personne apparentée autre que des fils, filles ou enfants en foyer nourricier, jamais mariés, où toutes les personnes sont apparentées à la personne de référence.

Ménage composé d'un couple marié avec au moins une personne non apparentée: Cette souscatégorie de couples mariés n'est pas présentée dans le tableau sur la composition du ménage en raison de la petite taille de l'échantillon. Un ex-conjoint pouvait être classe dans une des deux dernières catégories si l'autre conjoint était remarié au 31 décembre.

Il convient de noter que les tableaux représentant les couples mariés et qui sont décrits dans ce document n'englobent pas les ménages comportant des personnes autres que le couple marié et leurs fils et filles jamais mariés.

Famille monoparentale seulement: Ménage composé d'un seul parent et de ses fils ou filles jamais mariés.

Autres ménages composés de personnes apparentées seulement: Ménages qui n'ont pas à leur tête un couple marié et qui comprennent seulement des personnes apparentées à la personne de référence.

Autres ménages sauf autres couples mariés: Ménages qui n'ont pas à leur tête un couple marié et qui comprennent au moins une personne qui n'est pas apparentée à la personne de référence.

Certains groupes cibles de ménages: Des critères de sélection tels que l'âge, l'état matrimonial, le statut d'emploi et la présence d'enfants ont été utilisés afin de déterminer 12 groupes cibles de ménages qui sont parmi les plus dominants.

Régions métropolitaines: Les limites sont conformes aux définitions des Régions métropolitaines de recensement (RMR) et des Agglomérations de recensement (AR) de 1981. Les limites des autres villes ont été fixées conformément aux définitions dans le rapport sur la méthodologie du plan de sondage de l'Enquête sur la population active.

Ottawa comprend seulement la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa-Hull.

17 régions métropolitaines: L'ensemble des 17 régions métropolitaines suivantes - St.John's (T.-N.), Charlottetown, Summerside, Halifax, Saint John (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa (partie ontarienne), Toronto, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria.

Taille de la région de résidence: Celle-ci est basée sur la taille de la population de la région où vivait le ménage au moment de l'enquête. Les régions urbaines ont été classifiées selon la population en 1991 de la Région métropolitaine de recensement, de l'Agglomération de recensement, ou si la région ne fait pas partie d'une de ces dernières, de la municipalité de laquelle elle fait partie (limites de 1991).

Mode d'occupation: On désigne par "propriétaires" les ménages qui, pendant toute l'année observée, ont vécu dans un logement (grevé ou non d'une hypothèque) appartenant à l'un des membres du ménage. Sont locataires les ménages qui, pendant toute l'année observée, ont loué leur logement (qu'ils aient été locataires ordinaires ou locataires sans loyer). Le terme "mode d'occupation mixte" se rapporte aux ménages qui ont loué leur logement pendant une partie de l'année et qui en ont été propriétaires le reste du temps. Les ménages sont classés en catégories selon le mode de propriété ou de location au 31 décembre de l'année de référence. On classifie en plus les locataires ordinaires conformément à si oui ou non ils ont payé un loyer réduit. La catégorie "locataires sans loyer" était trop petite pour une colonne séparée, cependant ce groupe est compris dans la catégorie "ensemble des locataires".

Revenu et autres postes financiers

Revenu du ménage avant impôt: Revenu avant impôt comprend le revenu total du ménage perçu au cours de l'année civile 1992, soit le revenu brut au titre de salaires et traitements, le revenu net provenant d'un emploi autonome, le revenu au titre d'une solde ou d'indemnités militaires, le revenu brut provenant de l'hébergement de chambreurs ou de pensionnaires non apparentés à la personne de référence, le montant net des loyers, les allocations familiales, les intérêts et dividendes, les prestations de retraite, les indemnités pour accidents du travail, les prestations d'assurance-chômage, les prestations d'assistance sociale et les suppléments de revenu, les crédits d'impôt pour enfants, les crédits pour la taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et les autres formes de revenu régulier.

Le concept du revenu avant impôt utilisé dans l'Enquête sur les dépenses des familles (EDFAM) est semblable à celui de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), sauf que lors de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1986 ainsi que des enquêtes antérieures, les crédits pour taxes fédérale et provinciale sur les ventes ont été traités comme des impôts sur le revenu négatifs au lieu d'un revenu. Le revenu brut provenant de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires est utilisé dans l'EDFAM, alors que l'EFC utilise une estimation du revenu net.

Quintiles de revenu du ménage: On obtient des quintiles en classant les dossiers par ordre croissant du revenu total du ménage et en les divisant ensuite en cinq groupes de façon qu'il y ait le même nombre pondéré de dossiers dans chaque groupe.

Déciles de revenu du ménage: On utilise la même méthode que ci-dessus, sauf que les dossiers sont divisés en dix groupes égaux.

Autres rentrées monétaires: Autres rentrées d'argent ne constituant pas un revenu, notamment les héritages, les legs, les règlements forfaitaires relatifs aux polices d'assurance immobilière, d'assurance-accident et d'assurance-maladie et les dons d'argent reçus de personnes ne faisant pas partie du ménage. Les remboursements d'impôt, qui figuraient sous la rubrique "autres rentrées monétaires" lors de l'enquête de 1978, sont depuis 1982 inclus dans la section de l'impôt personnel.

Variation nette de l'actif et du passif: Variation nette de l'avoir et des dettes au cours de l'année observée. L'avoir comprend l'argent en banque, l'argent liquide en mains, l'argent dû au ménage, les actions et les obligations (sauf les fluctuations du cours), les produits de la vente de biens personnels, les placements immobiliers, y compris les logements et les fonds de commerce. Les dettes comprennent les billets souscrits auprès d'une banque, d'une société de crédit ou d'une compagnie d'assurance, etc., les achats à tempérament, les comptes de crédit et autres effets, les loyers, les taxes et l'impôt.

Les cotisations et les retraits se rattachant aux régimes enregistrés d'épargne-retraite figurent maintenant sous la rubrique "Variation nette de l'actif et du passif". Jusqu'à l'enquête de 1976 inclusivement, les cotisations étaient comprises dans la section de la sécurité, et les retraits dans les "autres rentrées monétaires".

Changement du capital hypothécaire sur les logements: La somme des paiements effectués au titre du principal d'un emprunt hypothécaire, moins tous les montants ajoutés au principal en 1992. Les paiements au titre du principal comprennent à la fois les versements réguliers et tout paiement forfaitaire comme ceux qui sont effectués aux dates anniversaires, au moment du renouvellement de l'emprunt ou au moment de la vente. Les montants ajoutés au principal comprennent les augmentations du principal au moment d'acheter un logement, de renouveler un emprunt hypothécaire existant ou de contracter un second emprunt hypothécaire. La variation du principal de l'emprunt hypothécaire est égale au concept utilisé dans les publications de 1984, 1986 et de 1990. Ce concept correspond à celui de l'enquête de 1982 sauf dans le cas des ménages qui ont acheté ou vendu un logement durant l'année de référence de l'enquête. Même si l'on peut ajuster les chiffres de 1982 pour tenir compte des montants ajoutés au principal au moment de l'achat, il reste quelques incohérences dans ces chiffres pour ce qui est du traitement des paiements au titre du principal au moment de la vente, ce qui rend les comparaisons exactes difficiles, sinon impossibles à ce stade-ci.

La variation du principal de l'emprunt hypothécaire peut être positive ou négative. Ce chiffre est influencé par les importants montants déclarés par un petit nombre de ménages qui ont soit contracté une hypothèque pour la première fois, soit versé une somme forfaitaire afin de rembourser le solde du capital. Pour cette raison, l'utilisateur doit agir avec prudence lorsqu'il emploie les données sur le principal de l'emprunt hypothécaire étant donné que la variation de ce chiffre est grande, par rapport à la valeur moyenne.

Ajouts, rénovations et aménagement de nouvelles installations reliés au logement: Les dépenses à ce titre sont considérées comme un placement immobilier et sont comprises dans la variation nette de l'actif et du passif.

Dépenses

Comparabilité: On a apporté des modifications importantes à la classification des dépenses d'une enquête à l'autre. Les utilisateurs doivent en tenir compte lorsqu'il s'agit de comparer les dépenses d'une année à l'autre. Un tableau intitulé "Comparaison des catégories de dépenses des familles, 1969-1992" énumère les catégories utilisées dans les enquêtes de 1969, 1974, 1978, 1982, 1984, 1986 et 1990 qui correspondent aux catégories présentées dans les tableaux titrés

Résume des dépenses des ménages avec indication de certains détails de la publication de 1992. On peut se procurer ce document auprès de la Section des enquêtes sur les dépenses des familles.

Concepts généraux relatifs aux dépenses

- 1. Les cadeaux non monétaires destinés à des personnes ne faisant pas partie du ménage sont déclarés sous la rubrique des dons et non dans la catégorie pertinente de biens.
- 2. Les dépenses remboursées sont exclues (par exemple, employeur, voyages, dépenses couvertes par l'assurance).
- 3. Les dépenses d'affaires sont exclues.
- 4. Les articles d'ameublement et le matériel compris dans le prix des logements achetés au cours de l'année ne sont pas classés dans la catégorie pertinente de biens.
- 5. Les dépenses au titre des appareils ou accessoires (notamment les appareils encastrés et la moquette) sont déclarées séparément ou elles peuvent être déclarées sous les rubriques "ajouts, rénovations et modifications" ou "réparations et travaux d'entretien", si elles ont été engagées dans le cadre de travaux de plus grande envergure.
- 6. L'enquête englobe d'autres catégories globales de biens et services (par exemple les voyages, où sont combinés transport et hébergement), avec ou sans autres services comme les repas, les hôtels avec repas compris ("formule de repas" et "demi-pension").
- 7. Sauf pour les hypothèques, l'intérêt sur les emprunts n'est pas classé dans la catégorie pertinente de biens et services. Il est déclaré séparément sous la rubrique de l'intérêt sur les emprunts personnels.
- 8. L'enquête vise tous les biens et services reçus en 1992, qu'ils aient été payés avant 1992 ou qu'ils doivent l'être après 1992 (par exemple, les versements à tempérament). Les emprunts contractés pour faire des achats ainsi que les factures non payées sont pris en compte dans la variation de l'actif et du passif.
- 9. Les catégories de dépense englobent la taxe sur les produits et services, la taxe provinciale de vente au détail, les pourboires, les droits de douane et tout autre taxe ou frais additionnel.
- 10. L'enquête prend en compte le montant de la franchise dans les cas où un règlement d'assurance a servi à faire réparer ou à remplacer des biens.
- 11. Sauf dans le cas des biens immobiliers, le montant des dépenses représente le coût total après la remise pour échange.
- 12. Les ventes distinctes de biens, sauf dans le cas des véhicules, sont considérées comme une variation de l'avoir.

Solde du compte: Désigne la différence entre les rentrées d'argent et les déboursés. Les rentrées englobent le revenu total, les autres recettes monétaires et les postes débiteurs de la variation financière (baisse de l'avoir et accroissement des dettes). Les déboursés comprennent les dépenses totales et les postes créditeurs de la variation financière (accroissement de l'avoir et baisse des dettes).

Aliments achetés au magasin et aliments achetés au restaurant: ("Aliments préparés à la maison" et "aliments consommés dans des restaurants" étaient les termes utilisés dans la publication de 1978 et celles qui l'ont précédée.) Les magasins comprennent les établissements de vente d'aliments congelés, les comptoirs de produits agricoles en plein air et tous les autres établissements qui ne sont pas des établissements de service. Les restaurants comprennent les comptoirs de rafraîchissements, les casse-croûte, les distributeurs automatiques, les cantines mobiles, les traiteurs et les vendeurs de café.

Loyer: Montant net du loyer versé par le ménage, déduction faite des frais imputables à une activité commerciale dans le logement. La sous-location à des personnes qui n'étaient pas membres du ménage n'a cependant fait l'objet d'aucune rectification, mais les remises ont donné lieu à un rajustement.

Propriétaire - Entretien, réparations et remplacements: Coût du contrat et de la main-d'oeuvre, et coût des matériaux seulement pour tous genres d'entretien, de réparations et de remplacements. Comprend toutes les dépenses de ce genre imputées au logement incluant celles pour les appareils encastrés et les autres appareils et accessoires. Les frais d'aménagement de pièces supplémentaires, de rénovation et d'installation de nouveaux éléments sont considérés comme un accroissement de l'avoir et sont indiqués séparément. Certains changements importants ont été apportés lors de la conception du questionnaire de 1982, de sorte que la comparaison entre les données de 1978 et celles des enquêtes subséquentes s'est trouvée affectée.

Impôt foncier: Il s'agit du montant facturé, avant toute remise de la municipalité ou avant toute déduction aux fins de l'impôt sur le revenu. Les frais de services spéciaux (par exemple, l'enlèvement des ordures, les égouts, etc.) et d'amélioration locale ainsi que le service d'eau sont inclus s'ils font partie du compte d'impôts fonciers. Les impôts fonciers compris dans les frais de copropriété sont exclus.

Assurances-locataire et propriétaire: Primes versées en 1992 pour des assurances contre les incendies et des assurances tous risques. Les primes payées pour une période plus longue que l'année observée n'ont pas été réparties. Avant l'enquête de 1982, la portion de l'assurance-locataire et propriétaire qui couvrait les meubles et les appareils était incluse dans les articles d'ameublement et articles ménagers.

Une série annuelle de données sur les dépenses de réparation et de rénovation des ménages basées sur l'Enquête sur la réparation et la rénovation du logement est disponible. Voir la publication "Dépenses sur les réparations et rénovations effectuées par les propriétaires de logement au Canada", numéro 62-201 au catalogue.

Intérêt hypothécaire: Intérêt sur les hypothèques et les emprunts relatifs aux logements appartenant à l'occupant. Comme le remboursement du capital pendant l'année observée n'est pas considéré comme une dépense, on l'a exclu des dépenses de logement et des dépenses totales, mais on l'a compté dans la variation nette de l'actif et du passif.

Eau: Il s'agit du montant facturé pour l'eau et de tous les frais additionnels relatifs aux égouts (y compris les services de pompage des égouts) qui ne sont pas compris dans les impôts fonciers.

Hébergement des voyageurs: Si les repas étaient compris dans le prix, leur coût a été indiqué ici et non avec les aliments. Cette rubrique ne comprend pas l'hébergement qui faisait partie d'un voyage organisé.

Gros appareils ménagers: Prix d'achat net, après déduction de la valeur de reprise et des remises. Cette rubrique ne comprend pas les appareils encastrés ni les appareils inclus dans l'achat d'un logement.

Habillement: Comme pour les autres biens, les dons reçus de personnes ne faisant pas partie du ménage ou faits à des personnes ne faisant pas partie du ménage sont exclus. Voir "Dons". Il faut aussi noter que les achats de vêtements pour enfants effectués par des membres du ménage qui attendaient la naissance d'un enfant qui n'était pas membre du ménage au 31 décembre 1992 ne sont pas inclus dans l'habillement, mais qu'ils font partie de la somme déclarée pour les dons. Les couches jetables ne sont pas incluses dans les vêtements pour enfants mais dans les soins personnels.

Achat d'un véhicule: Prix d'achat net, y compris le prix du matériel, des accessoires et des garanties supplémentaires achetés au moment de l'achat du véhicule, après déduction de la valeur de remise et des ventes distinctes.

Utilisation d'un véhicule: Les dépenses d'utilisation sont rectifiées pour ne tenir compte que de l'utilisation faite pour le ménage.

Soins de santé - Frais directs payés par le ménage: Soins médicaux, ophtalmiques, dentaires, hospitaliers, infirmiers, etc., non couverts par un régime d'assurance.

Matériel de détente à la maison: Prix d'achat net, après déduction de la valeur de reprise et des remises.

Voyages organisés: Voyages dont le prix comprend au moins le transport et l'hébergement.

Impôts personnels: Il s'agit de la somme des impôts sur le revenu payés en 1992 sur les revenus de 1992 et des années antérieures plus les autres impôts personnels (impôts sur les dons, taxes scolaires de Terre-Neuve, etc.) moins les remboursements d'impôts sur le revenu sauf les crédits d'impôts fédéraux pour enfants, les crédits pour la taxe sur les produits et services et les crédits d'impôts provinciaux. Ces crédits sont ajoutés au revenu.

Sécurité: Primes d'assurance-vie, cotisations à la sécurité sociale, à des régimes de retraite publics ou privés et autres postes de dépenses du même genre. Aux fins de certaines analyses, quelques-unes de ces dépenses peuvent être considérées comme des épargnes, quoique le rapport entre les déboursés et l'accroissement de l'épargne ne soit pas facile à établir.

Dons: L'argent et la valeur monétaire des cadeaux faits à des personnes ne faisant pas partie du ménage. Les dons en argent reçus de personnes n'appartenant pas au ménage sont pris en compte dans les "autres rentrées monétaires". Veuillez noter que les pensions alimentaires sont incluses dans cette catégorie. La valeur des autres cadeaux reçus n'est pas prise en compte, mais les données sont présentées par grande catégorie de biens dans ces tableaux.

Consommation courante totale: Dépenses effectuées au cours de l'année observée au titre des postes suivants: aliments, logement, entretien ménager, articles et accessoires d'ameublement, habillement, transport, soins de santé, soins personnels, loisirs, matériel de lecture, éducation, produits du tabac et boissons alcoolisées, et un groupe de dépenses diverses. Les biens durables, tels les voitures et l'équipement ménager, font partie des articles de consommation courante. Les variations de l'avoir propre, telles que l'achat ou la vente d'un logement, entrent dans la rubrique "variation nette de l'actif et du passif". On a rectifié les dépenses des ménages de façon à en exclure le montant imputable aux biens utilisés partiellement pour les affaires (comme le logement ou les automobiles). Les taxes de vente, la taxe d'accise, la taxe sur les automobiles et l'impôt foncier figurent dans les dépenses de consommation relatives au produit ou au service auquel ils s'appliquent. La règle générale adoptée en ce qui concerne les subventions a été que chaque répondant devait déclarer ses paiements entiers au titre du loyer, de l'hypothèque et d'autres biens et services, même si les paiements étaient réduits pour une raison ou une autre. Dans le cas où les répondants payaient le plein montant et recevaient une aide financière, cette dernière était considérée comme un revenu, comme une autre rentrée monétaire ou comme un prêt, suivant le type d'aide financière reçue.

NOTES TECHNIQUES

Pour pouvoir interpréter avec justesse les données sur les dépenses présentées dans les tableaux, il faut d'abord bien comprendre certains concepts qui sous-tendent l'Enquête sur les dépenses des familles. Vous trouverez ici une explication de ces concepts ainsi que les calculs les plus fréquents auxquels donne lieu la manipulation des données. Nous recommandons fortement aux utilisateurs de bien étudier la présente section avant d'effectuer leurs propres analyses.

Nombre estimatif de ménages

Nombre estimatif de ménages privés au 31 décembre 1992. Il s'agit de chiffres globaux qui correspondent aux sommes des poids utilisés pour la pondération des dossiers de chaque catégorie.

Comment combiner des colonnes de données dans un même tableau

En combinant des colonnes de données dans un même tableau au moyen de la technique suivante, l'utilisateur peut calculer des moyennes pour des groupes combinés de n'importe quel poste de dépenses.

On combine des colonnes en prenant les données sur le nombre estimatif de ménages pour calculer la moyenne pondérée des valeurs qui figurent dans les colonnes.

Voici comment on calcule une moyenne pour un groupe combiné:

- 1. On multiplie le nombre estimatif de ménages par la moyenne d'un poste pour chacune des colonnes à combiner.
- 2. On fait la somme des résultats.
- 3. On divise ensuite ce total par la somme des nombres estimatifs de ménages.

Comment calculer les dépenses globales

Pour calculer les dépenses estimatives globales au titre d'un poste particulier, l'utilisateur doit multiplier les dépenses par ménage par le nombre estimatif de ménages. Ces dépenses globales sont fondées sur un échantillon qui exclut les ménages constitués pendant une partie de l'année seulement et les personnes qui ne sont pas admissibles à l'enquête.

Comment calculer les dépenses par personne

Pour calculer les estimations des dépenses par personne pour un poste ou pour un groupe de postes de dépenses, l'utilisateur doit diviser les dépenses par la taille du ménage qui figure dans la même colonne. Lorsqu'il s'agit de comparer les estimations des dépenses par personne, l'utilisateur doit tenir compte des effets différentiels des adultes et des enfants sur les dépenses.

Comment calculer la répartition des dépenses en pourcentage

C'est en divisant les dépenses totales au titre d'un poste ou d'un groupe de postes par les dépenses totales que l'utilisateur peut obtenir la répartition en pourcentage des dépenses. Il existe cependant d'autres agrégations des dépenses, y compris celles qui excluent les paiements non discrétionnaires tels que les impôts personnels. Ces mesures pourraient peut-être convenir mieux en tant que dénominateur pour certaines fins.

Comment utiliser les données relatives au pourcentage de ménage ayant déclaré un achat donné

Les données sur les dépenses présentées dans les tableaux statistiques sont des estimations fondées sur l'échantillon total, que le ménage ait ou non déclaré avoir acheté un produit. Les données sur le pourcentage de ménages ayant déclaré un achat donné (% ne décl. pas zéro) sont présentées dans la plupart des tableaux pour que les utilisateurs puissent estimer le nombre de ménages ayant déclaré un achat et les dépenses moyennes des ménages ayant déclaré avoir acheté un article donné.

L'utilisateur peut estimer le nombre de ménages ayant déclaré un achat en multipliant le nombre estimatif de ménages donné dans une colonne par le pourcentage de ménages ne déclarant pas zéro, et en divisant par 100. Pour estimer la dépense moyenne des ménages qui ont déclaré avoir acheté un article, l'utilisateur doit diviser les dépenses moyennes par ménage par le pourcentage de ménages ne déclarant pas zéro, et multiplier par 100.

Comment utiliser les données sur la taille de l'échantillon

L'utilisateur qui compare des groupes ou des colonnes de données dans un même tableau doit tenir compte de la taille des échantillons en cause. Les différences apparentes entre les groupes de données doivent être pondérées en fonction des erreurs d'échantillonnage dues à la taille de l'échantillon. Des renseignements sur l'importance de l'erreur d'échantillonnage reliée à un poste particulier sont présentés dans le tableau sur l'erreur type dans la publication 62-555.

Pour déterminer la fiabilité des données relatives aux postes non indiqués dans le tableau sur l'erreur type, l'utilisateur peut consulter les données sur la taille de l'échantillon et sur le pourcentage de ménages n'ayant pas déclaré zéro. Des analyses ont révélé que le coefficient de variation⁴ correspondant à un poste particulier est étroitement lié au nombre de ménages ayant déclaré avoir acheté l'article en question. On a examiné la relation en effectuant une régression des coefficients de variation sur le nombre de ménages déclarant des dépenses non nulles, à partir des données de l'enquête de 1992. Il a été établi que le "meilleur modèle" pour les postes où le nombre de ménages ayant déclaré un achat était inférieur à 101 était un modèle log-log. La relation s'est avérée différente entre divers groupes de classification. Certains résultats sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

⁴ Le coefficient de variation est l'erreur type exprimée en pourcentage de l'estimé.

Tableau 1: Coefficients de variation selon le nombre de ménages déclarants

Guide de fiabilité

Nombre de ménages de l'échantillon ayant déclaré un achat	Coefficient de variation		
	Province	Composition du ménage	
	pourcentage		
15	39	42	
20	35	38	
30	30	33	
40	27	30	
60	23	26	
80	21	24	
100	19	22	

Les données sur les dépenses et les quantités moyennes, et le pourcentage de ménages ayant déclaré un achat donné ne figurent pas dans les tableaux pour les articles déclarés par moins de 30 ménages. Les données ainsi supprimées sont cependant retenues comme composantes d'agrégats plus élevés et plus fiables.

On peut estimer le nombre de ménages de l'échantillon ayant déclaré un achat dans une colonne donnée en multipliant le nombre de ménages dans l'échantillon dans cette colonne par le pourcentage de ménages ayant déclaré cet achat (et en divisant par 100).

PRODUITS ET SERVICES CONNEXES

Un résumé des résultats de l'Enquête sur les dépenses des familles en 1992 se trouve dans la **PUBLICATION** "Dépenses des familles au Canada, 1992", no 62-555 au catalogue.

Les tableaux détaillés qui figurent dans ce guide sont disponibles sous plusieurs formes.

Les versions détaillées ou "résumé avec indication de certains détails" des tableaux courants sont disponibles sur PAPIER, DISQUETTE POUR ORDINATEUR PERSONNEL ou BANDE MAGNÉTIQUE. Les versions détaillées sont également disponibles sur MICROFICHE.

DES TOTALISATIONS SPÉCIALES peuvent être produites sur mesure aux termes d'un contrat.

On a préparé une BANDE DE MICRODONNÉES à grande diffusion fondée sur l'enquête de 1992. Des bandes similaires fondées sur les enquêtes de 1969, 1978, 1982, 1984, 1986 et 1990 sont également disponibles.

Toutes les demandes concernant des produits dérivés de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992 ou des enquêtes antérieures peuvent être transmises à tout centre de consultation de Statistique Canada ou à la Section des enquêtes sur les dépenses des familles.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec la

Section des enquêtes sur les dépenses des familles Division des enquêtes-ménages Statistique Canada Ottawa K1A 0T6 Téléphone: 951-9781

ou avec le centre de consultation de Statistique Canada à:

Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-6391)
Minninga	(983-4020)		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Colombie-Britannique et Yukon	1-800-663-1551

CP CON

STATISTICS CANADA LIBRARY BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA 1010222811

#71518 c-2